72e Année. T. 143 N° 8-9 20-27 Février 1955

LE

PROGRÈS AGRICOLE

ET VITICOLE

« Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès Agricole et Viticole* et comme le *Messager agricole* qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. »

Henri Baudrillart, Membre de l'Institut. — *Populations agricoles de la France* (Midi). Paris 1893, p. 270.

Direction et Administration: 1bis, rue de Verdun. - MONTPELLIER

COMMONWEALTH MYCOLOGICAL INSTITUTE 28 FEB 1955

DIRECTION

G. BUCHET J. BRANAS

AVEC LA COLLABORATION

de Membres du Corps enseignant de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier

de l'Ecole nationale d'Agriculture d'Alger, de l'Ecole marocaine d'Agriculture, de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis et des Ecoles régionales d'Agriculture

de Membres du Personnel de Stations de l'Institut national de la Recherche agronomique ou d'Etablissements privés,

de Directeurs de Services agricoles, du Service de Protection des Végétaux,

de l'Institut national des Appellations d'origine des vins et eaux-de-vie,

de la Section de Sélection et de contrôle des bois et plants de vigne,

avec le Concours de Viticulteurs et d'Agriculteurs

Secrétaire général . E. DE GRULLY, Ingénieur agricole

LE PROGRES AGRICOLE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

ET FORME PAR AN

2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS

PRIX DE L'ABONNEMENT

UN AN : FRANCE : 1100 Frs — PAYS ÉTRANGERS : 2000 Frs

LE NUMÉRO : 40 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE 30 FRANCS

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS les ABONNEMENTS, et les ANNONCES

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

1BIS, RUE DE VERDUN — MONTPELLIER

C.C.P. :1786 MONTPELLIER TÉLÉPH. 72-59-76

Publicité extra-régionale : AGENCE CHIMOT

3, rue d'Amboise, PARIS (2me). Tél. RIChelieu 51-76 et la suite

MACCLESFIELD
5e An. LA CORNUBIA
BORDEAUX

BOUILLIE
MACCLESFIELD
15% de Cuivre pur

Soc. An. "La CORNUBIA" 15, allées de Chartres, BORDEAUX

Vous choisirez un sécateur

A LAME INTERCHANGEABLE EN ACIER SUÉDOIS

Spécialement creé pour satisfaire les exigences professionnelles les plus sévères.

léger aux formes étudiées pour faciliter votre tâche.

puissant lame acier suédois acérée permettant sans effort des tailles nettes.

durable construction précise sévèrement contrôlée.

PRADINES
L'OUTILLAGE PRÉCIS DE LA CHIRURGIE ARBORICOLE
répond à votre désir :

EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

MIEUX RÉALISER VOTRE TACHE AVEC MOINS DE PEINE

PFOH 3/6

PÉPINIÈRES
L. ROUY-IMBERT
INGÉNIEUR HORTICOLE

FRUITIERS
ORNEMENTS
ALIGNEMENTS

MONTFAVET
(Vaucluse)

Tél. : 9-34 AVIGNON

Pour vos Vignes !
Utilisez les nouveaux pulvérisateurs
VERMOREL
PUISSANCE DE PULVÉRISATION
DOUCEUR DE TRACTION
Villefranche-s/-Saône (Rhône)
SOCIÉTÉ ANONYME au capital de 8.000.000.

CHARRUES VIGNERONNES DIVERSES

pour la motoculture et traction animale

■●■

Etablissements AUBERT

MAISON FONDEE EN 1888

14, rue Toiras, 14 — MONTPELLIER — Tél. 72 61-80

Contre le MILDIOU de la vigne **un progrès important**

DITHACUIVRE

(Zinèbe et Cuivre associés)

★ **Plus facile d'emploi**

★ **Plus efficace**

★ **Moins cher**

LE FLY-TOX - *2, rue des Noëls — Gennevilliers (Seine)*

82

La Publicité constitue une documentation intéressante

Ne manquez pas de la lire !

La Maison GENDRE

à QUISSAC (Gard) - Téléphone 1 et 50

vous offre

Toutes VARIÉTÉS DE VIGNES garanties,
grâce à ses importantes productions
de boutures, racinés et greffés
1er choix et « Classe Elite »

ENGRAIS AZOTÉS

OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE
ENGRAIS ONIA TOULOUSE

Sulfate d'ammoniaque
Nitrate de chaux
Nitrate de soude
Amonitre granulé
Urée
Nitropotasse

ENGRAIS COMPLEXES

10-10-10 12-12-20 12-10-15

Agent général :
BÉRAUD & GLEIZES, 3 bis, rue de la Violette, **NIMES** (Gard)

LES EXPLOSIFS dans L'AGRICULTURE

NOUS ATTIRONS TRÈS PARTICULIÈREMENT L'ATTENTION DES
COOPÉRATIVES AGRICOLES ou SYNDICATS AGRICOLES LOCAUX
qui grouperont les demandes de leurs adhérents, sur les conditions spéciales de prix et le franco de port et d'emballage, que nous pourrons leur consentir sur les explosifs et les accessoires.

DIRECTEMENT DES USINES AUX UTILISATEURS

Demandez tous renseignements et tarifs aux :
Ets **RÉY FRÈRES & Cie**, 19, avenue Feuchères. **NIMES**

VITICULTEURS !

Dans votre intérêt plantez les nouveaux hybrides sélectionnés :

Racinés et greffés sur Téléki, 161-49 et 44-53
Cépages Français et autres de cuve et de table.
Toutes variétés de racines Porte-greffes.
Boutures greffables et pépinières.

ADRESSEZ-VOUS en CONFIANCE et demandez Catalogue aux :

PÉPINIÈRES Jean MALOD, BEROULE & MULATE Gendres & Sucrs

(Pépinières soumises au contrôle phytosanitaire) **Avenue de Châteauneuf, MONTÉLIMAR (Drôme)**

Multiplicateurs agréés pour le S-V. 39-639.

Télégramme : **MALOVIGNES-MONTÉLIMAR** Téléphone : **2-57**

UN SEUL TOMBEREAU A VENDANGES "BACCHUS"

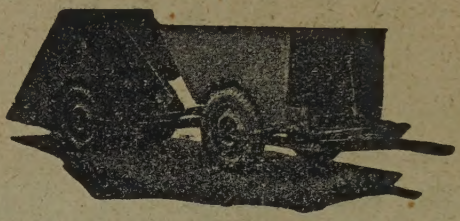

des milliers en service

EST ADMIS A LA SUBVENTION DE 15 %

Une référence entre des centaines :

M. E. GUIONNET, Domaine de Hauteneuve LIGNÈRE-SONNEVILLE (Charentes) a commandé 2 " BACCHUS " de 1.000 litres en 1939, en a commandé 2 identiques en 1951 – Faites comme lui commandez **dès aujourd'hui** votre " BACCHUS ".

PIERRE MONESTIER, CONSTRUCTEUR,
— CASTELNAUDARY (Aude) —

Demande représentant dépositaire payé pour Vente Colis AGNEAU vif 18/35 kilogs

PORCS ANGLAIS purs L.W.Y. 5.000 francs pièce franco

Tarifs photos sur demande : RACIA, BRIVE

POIS DE SEMENCE

PRIX AVANTAGEUX

OIGNONS A FLEURS

GRAINES

7, rue Jacques-Cœur

MONTPELLIER

(PRES DES GALERIES LAFAYETTE) CHEZ E. BASTIDE

A L'ÉPANDAGE ET A LA VENDANGE VOUS APPRÉCIEREZ

Fluidosoufre

SUBLIMÉ FLUENT

LES RAFFINERIES DE SOUFRE RÉUNIES

TRAITEZ VOS VIGNOBLES

contre

Mildiou

avec

CUPROSAN

PECHINEY-PROGIL

contre

l'Oïdium

avec

SOFRIL

PECHINEY-PROGIL

Pour tous renseignements, s'adresser à

PECHINEY-PROGIL, 28, Rue des Docks - LYON-VAISE (Rhône)

ou à ses agents régionaux

Contre la

MORTALITÉ DES SOUCHES & la PYRALE

traitez cet Hiver au

PYRALESCA

(250 gr. par litre d'Arsenic du métarsénite et du Pyroarsénite de sodium.)

qui présente la plus grande force de pénétration et l'action destructive la plus intense.

LA LITTORALE

BÉZIERS

72me ANNÉE — N° 8-9 20-27 FÉVRIER 1955

LE PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

J. Branas. — *Chronique*. — L'alcoolisme et la production viticole. . . . 111
R. Lacombe. — Les machines nouvelles au prochain salon de la machine agricole. 115
R. Marie et **I. Denoy**. — La rizière expérimentale du Merle en 1954. . . 121
Erratum. 136
Partie officielle. — Décret du 3 février 1955 concernant le titre alcoolique des vins à appellation contrôlée Sainte-Foy-Bordeaux. — Taux de la redevance sur les alcools libres prévus à l'article 382 du Code général des Impôts. — Autorisation de certaines plantations de vignes. . . 137
Informations. — Chambre départementale d'Agriculture d'Oran. — Apiculture. — Bénéfices agricoles. — Le mouvement des vins. . . . 138

CHRONIQUE

L'alcoolisme et la production viticole

Je n'ai pas qualité pour exposer ce problème qui a donné lieu, depuis quelques années, à de remarquables contributions certainement connues de la plupart des lecteurs de cette Revue. La seule question que je doive me poser à ce sujet concerne les enseignements que la production viticole peut retirer de ces études au sujet de son orientation et même sur sa justification devant la nation.

— • —

Les effets physiologiques, aigus ou chroniques, de l'alcoolisme sont connus ; on met l'accent sur leurs conséquences sociales ; on ne néglige pas de signaler l'étendue des charges qu'ils imposent à la nation.

MM. G. MALIGNAC et R. COLIN (1) montrent leur influence sur le taux des décès, les maladies mentales, la morbidité des adultes hospitalisés, les accidents du travail et de la circulation et

(1) G. MALIGNAC et R. COLIN. — L'alcoolisme. *Presses Universitaires*, 1954.

la criminalité. Ce sont des faits sur lesquels tout le monde est d'accord, ce qui implique la volonté de les éviter.

— • —

Le vin est tenu pour responsable de la majeure partie de ces dommages par le raisonnement suivant :

« L'alcool, inoffensif quand il est consommé en quantité modérée, devient dangereux quand on en abuse. »

« La forme sous laquelle est consommé l'alcool importe peu ; ce qui compte, c'est la quantité absorbée » (2).

Ce principe admis, M. LEDERMANN expose dans le mémoire cité qu'au cours de la période 1930-1939 il a été consommé annuellement en moyenne en France une dizaine de millions d'hectolitres d'alcool pur de diverses provenances :

vin.	70	pour 100
cidre.	9	—
bière.	6	—
boissons alcooliques. . .	15	—

M. LEDERMANN va plus loin. Il peut faire état de covariations, notamment entre la surmortalité masculine entre 35 et 60 ans et la consommation, depuis 1845, d'alcool et de vin, ce dernier étant compté pour sa teneur en alcool. Et il écrit :

« Il est difficile de rester insensible à cet ensemble exceptionnel de covariations. »

« On reconnaîtra notamment au passage la crise de l'oïdium traversée par le vignoble français vers 1855-1860, celle du phylloxéra vers 1880-1890, celles du mildiou en 1897, 1898 et en 1932, et en général toutes les années de basses et de hautes récoltes du vignoble franco-algérien. »

— • —

Les conclusions de M. LEDERMANN sont sans ambiguïté. Maintes fois reprises et développées encore par d'autres auteurs, elles placent la production viticole en situation d'accusée devant la nation en lui attribuant le rôle principal dans la suralcoolisation.

Ces conclusions sont cependant discutables.

L'établissement des données relatives à la consommation est une entreprise difficile, non seulement dans la période qui a précédé l'obligation de la déclaration des récoltes, mais aussi depuis : on en connaît tous les écueils. Il est donc regrettable que M. LEDERMANN n'ait pas produit, ni publié depuis, les séries

2) S. LEDERMANN. — L'alcoolisation excessive et la mortalité des Français. *Concours médical* 16 à 19, 1953. L'A. cite la *Rev. Int. vins, vins de liq. et apér.*, février 1951.

chiffrées de l'estimation qu'il a faite. Sans doute a-t-il reculé devant le volume et la complication d'un tel document qui serait cependant bien utile, car je ne comprends pas bien la courbe de la consommation d'alcool (p. 26, graphique 12) de 1900 à 1913, période marquée par des récoltes métropolitaines très importantes en 1900, 1904, 1907, 1908 et très faible en 1910.

C'est ce que regrette aussi M. le professeur Cépède dans une communication, à laquelle il m'a autorisé à me référer, et où il expose notamment :

« ... On sait quelles difficultés on peut rencontrer pour trouver des séries statistiques complètes, quand on vient de constater même combien il est difficile de se procurer les séries existantes puisque ce sont celles qui ont servi à l'auteur... »

M. Cépède écrit encore « qu'aucune corrélation ne correspond forcément à une relation de cause à effet », et il trouve que les conclusions de M. Ledermann seraient « mieux encore assises si (...) la courbe de consommation précédait la courbe de mortalité... car si l'alcool tue chacun sait qu'il tue lentement... et on a quelque peine à admettre que le vin tue l'année même de sa consommation ». Et, plus loin, « ...il nous suffit de constater que l'accroissement ou la diminution de la surmortalité masculine précède parfois celle de la consommation pour que de sérieux doutes apparaissent sur la valeur des conclusions ».

Je laisse, naturellement, à M. Cépède le soin de développer son point de vue ; mais j'espère qu'il ne verra pas d'obstacle à ce que je signale encore qu'il retire de la comparaison des mortalités par alcoolisme aigu ou chronique dans 86 départements et de la consommation d'alcool sous toutes formes d'une part, d'alcool non compris celui des vins, des cidres et des bières d'autre part et, enfin de vins, « des raisons supplémentaires de penser que consommation de vin et mortalité par alcoolisme aigu ou chronique ne présentent pas une corrélation bien nette sinon inverse... ».

C'est ce que tendrait à confirmer encore l'observation de MM. Malignac et Colin (p. 32) selon laquelle « les 10 départements où les décès figurant dans la rubrique alcoolisme sont les plus nombreux sont ceux de Bretagne-Normandie ».

On peut donc ne pas suivre M. Ledermann ; mais ce refus ne peut plus changer la situation de la production viticole, car il est bien connu qu'à un technicien il est toujours possible d'opposer un autre technicien. J'ai l'expérience de la chose.

— • —

Je n'ai pas pour dessein d'épuiser ce thème ; je voulais simplement montrer que la production viticole est placée dans la

nécessité de se justifier, même si elle estime qu'on la calomnie. Mais il ne suffit pas de crier à l'injustice : les témoignages à produire sont d'une autre sorte.

La consommation du vin n'est défendable que si elle est modérée ; l'abus est condamnable.

Elle n'est recommandable que si le vin présente les critères d'une boisson de qualité.

Lorsque l'usage modéré du vin est recommandé par les plus hautes autorités morales et lorsque le vin est chanté par les poètes ou qu'il retient les artistes, ou encore lorsqu'il est considéré dans ses effets alimentaires ou hygiéniques, le vin dont il s'agit n'est ni médiocre ni mauvais. Et la civilisation de la vigne n'est pas celle du mauvais vin.

La production viticole ne peut espérer rassembler autour d'elle les défenseurs dont l'absence pourrait lui être fatale que dans la mesure où elle est orientée tout entière et en permanence vers l'obtention de bons vins et vers l'amélioration de leur qualité.

Cette orientation doit se manifester dans les conditions de la production et dans celles de la distribution.

Le cépage détermine le type de vin qui garde ses caractéristiques essentielles partout où le cépage est cultivé. Il en est de toutes sortes, de bons et de mauvais, et certains sont nuisibles à la santé de l'homme.

Le milieu naturel et les pratiques culturales ne modifient pas le type de vin, mais provoquent une fluctuation collective dont les effets se manifestent par des variations du degré alcoolique et des autres composants du vin qui varient en plus ou en moins avec le degré. Les vins alcooliques sont les meilleurs.

Les pratiques technologiques, dépourvues d'action sur la matière première, permettent d'en obtenir des produits de nature différente (vins tranquilles, mousseux, liquoreux, etc...). Elles ne peuvent avoir pour but que l'exaltation des qualités des vins. Elles deviennent condamnables lorsqu'elles tendent à dissimuler les défauts évitables d'une matière première obtenue par des méthodes culturales incorrectes. Après, vient la fraude.

— • —

C'est donc en démontrant que le vin qu'elle récolte est un produit de haute qualité, obtenu par des efforts constamment exercés dans le sens d'une exaltation de cette qualité, que la viticulture peut espérer se faire pardonner d'exister.

Je me trouve, ici, bien éloigné sans aucun doute de la façon de voir de nombreux producteurs et de celle de plusieurs cercles

qui touchent la viticulture, parmi lesquels on tient pour vrai qu'il est pour le vin suffisant d'être vin. Cette pensée peut émaner d'un esprit naïf ; mais elle est souvent dictée par de puissants intérêts dont l'expression prend parfois une tournure singulière.

— • —

Obéir à ces intérêts — qui ont, comme on dit aujourd'hui, leurs « lobbies » — par passivité, par négligence ou par ignorance, est une erreur profonde que la viticulture métropolitaine a déjà payée d'une partie de sa substance et qui risque de lui coûter plus cher encore.

La désobéissance n'est ici que la résistance à l'oppression ; c'est un devoir ; c'est aussi un droit, que paraît-il on me conteste.

J. Branas.

LES MACHINES NOUVELLES AU PROCHAIN SALON DE LA MACHINE AGRICOLE

Chaque année, les constructeurs ayant mis au point une nouveauté sont invités à la présenter à un Jury spécialisé qui pourra la retenir pour la classer dans la section des machines nouvelles du Salon de la Machine agricole. Elle sera alors particulièrement mise en valeur par une présentation spéciale dans l'exposition et par tous les articles de presse et comptes rendus de cette importante manifestation qui a un retentissement mondial.

Cette année, 30 machines nous ont été présentées ; 8 ont été retenues. Il est bon de rappeler ici que pour être ainsi classé « machine nouvelle » l'appareil doit être d'un principe nouveau, n'avoir pas été réalisé par un autre constructeur, ne pas avoir été présenté déjà dans une manifestation publique.

Il est bien certain que nous n'analysons ici que les machines qui ont été soumises à ce Jury et qu'il est possible que le visiteur avisé découvre, en parcourant du 1er au 6 mars les halls du Parc des Expositions, d'autres nouveautés très intéressantes. Mais nous ne pouvons pas en faire état ici puisque elles ne sont pas encore signalées.

1° *Une Repiqueuse de riz à six rangs* est importée d'Italie par les *Etablissements Barost.*

A la pépinière, des hommes ou des femmes, le travail n'étant pas pénible, alimentent des chargeurs tubulaires fendus de 50 cm. environ de long, avec 4 à 500 plants (les racines sont dans le tube, les tiges sortent par une fente longitudinale tout le long du tube).

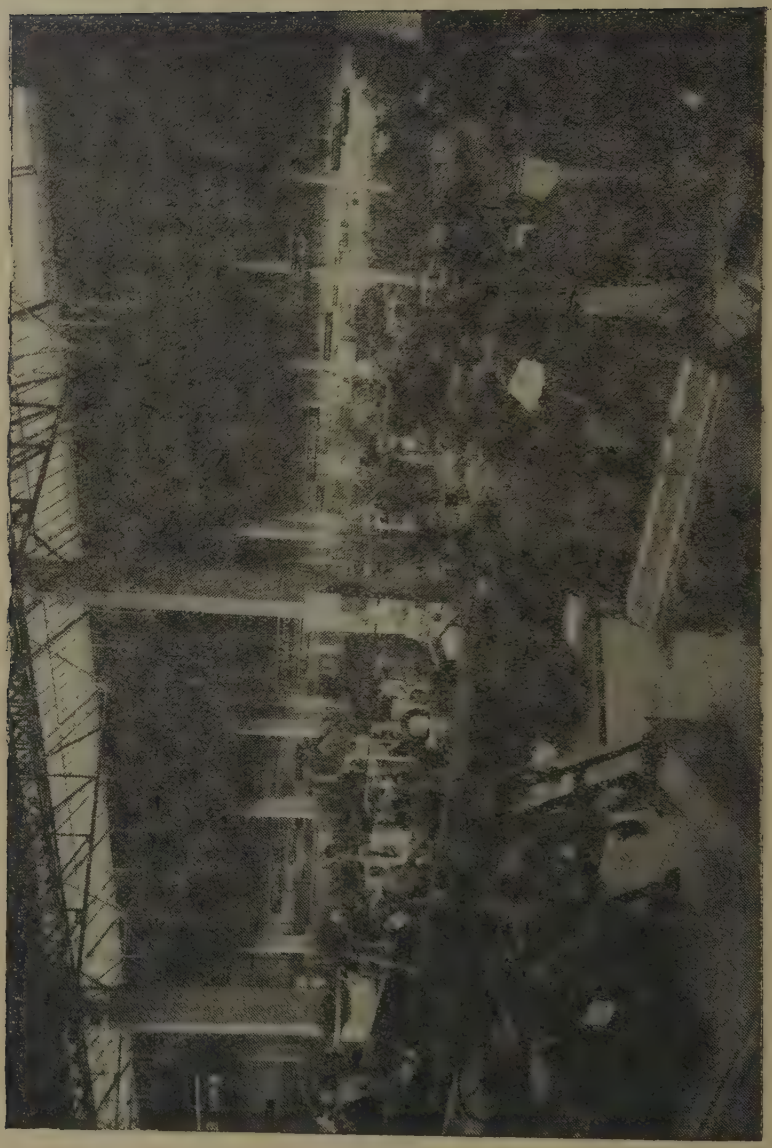

Aspect du Salon de la Machine agricole de 1954

La rizière étant submergée, la machine glisse sur l'eau grâce à un radeau ; les roues portent légèrement sur le fond porteur de la rizière (20 cm. environ) et empêchent le ripage. Deux hommes sur la machine enfilent les chargeurs dans des glissières qui passent au-dessus d'une pince formée par deux cercles métalliques souples dont les axes forment un angle léger. Ces deux cercles sont jointifs sur la moitié de la

circonférence, depuis le moment où ils ont saisi le plant dans le chargeur, jusqu'au moment où ils sont déposés dans le sol où ils seront légèrement buttés.

2° *Les Etablissements Commeinhes* présentent une *Cureuse de fossés* fabriquée par Barford LTD et importée pour la première fois d'Angleterre.

Un godet cureur est placé à l'extrémité d'un bras articulé, monté en barres d'acier incurvées et fixé à l'arrière de n'importe quel tracteur muni d'une prise de force. Le mouvement du godet est original et assure le grattage des deux côtés et du fond du fossé. La longueur du bras est de 2 m. 90, la largeur du godet est de 0 m. 90 et l'ensemble est manœuvré par le seul conducteur du tracteur ; l'appareil pèse 150 kgr.

Méthode opératoire :

Reculer l'ensemble tracteur-cureuse perpendiculairement au fossé à nettoyer, la machine en position haute surplombant le fossé jusqu'à ce que le godet se trouve à l'aplomb de la rive opposée (pendant cette opération le godet doit être dans sa position d'immobilisation).

Faire fonctionner la machine en embrayant la prise de mouvement.

Libérer le levier de commande du godet et faire avancer doucement l'ensemble, le godet râcle successivement la première rive, le fond du fossé et la seconde rive et vient déposer en terrain plat ce qu'il a recueilli.

Condamner à nouveau le godet et recommencer l'opération en procédant par décalage d'environ 90 cm. le long du fossé.

On peut nettoyer 45 mètres de fossé de 1 m. 80 de large en une demi-heure.

Les différents réglages prévus autorisent le nettoyage des fossés, même très étroits. On peut évidemment nettoyer des fossés plus larges en travaillant de chaque côté du fossé.

Il existait bien des pelles, des grues pour faire les fossés et qui étaient capables aussi de les curer. La nouveauté de cet appareil réside dans sa simplicité, dans son adaptation sur tout tracteur agricole et dans le mouvement combiné du tracteur et du godet. Il ne s'agit plus d'un matériel de travaux publics, mais bien d'un nouveau « Implement » venant compléter la gamme des outils adaptables au tracteur.

3° *Les Fonderies Agricoles de l'Ouest* nous ont proposé toute une gamme d'appareils d'intérieur de ferme combinés dans une seule machine. Le Jury a retenu le *Major Concentric,* qui était le plus polyvalent : c'est un moulin, un coupe-racines, un broyeur de fourrages verts, un mixeur et un mélangeur.

Le temps passé à la préparation des aliments est relativement très grand dans la petite et moyenne exploitation ; le nombre d'appareils à amortir est au minimum de trois et cet équipement nécessite malgré tout des manutentions manuelles ; le Major Concentric améliore le rendement de ce travail. Il est composé de quatre parties principales : le bâti principal bloc-moteur, un broyeur, un moulin et un mélangeur.

Il fabrique, mélange et prépare totalement des produits secs, humides ou demi-liquides (céréales et farines, fourrages verts et racines broyées, pâtées) nécessaires à l'alimentation des animaux.

Le broyeur universel joue le rôle :

a) de coupe-racines avec un disque spécial et aucun organe de fermeture ;

b) de hache-fourrage, avec la sortie obturée par une grille à barreaux longitudinaux ;

c) de mixer, grâce à la fixation de couteaux sur le rotor et la fermeture de la sortie par une trappe.

Le moulin peut être isolé et le mélangeur enlevé et remplacé par une poulie ou tout autre appareil.

4° *La Maison Alsacienne Heywang* présentera deux nouveautés : le Chargeur et l'Epandeur de fumier.

Chargeur universel. — Est essentiellement composé d'une griffe pour la prise du fumier et d'un élévateur pour le chargement sur la charrette.

La griffe est enfoncée dans le tas par l'opérateur, un excentrique la tire. Si le fumier résiste, c'est la griffe qui assure l'avancement automatique de l'appareil vers le tas. Lorsque l'appui sur le tas est réalisé la griffe arrache sa fourche qui tombe sur l'élévateur. Un seul opérateur déplace progressivement l'appareil parallèlement au tas, sans fatigue, et arrive ainsi à charger 2 tonnes en sept minutes.

Cette machine, entraînée par un moteur de 1,5 à 2 CV, présente encore l'avantage de pouvoir charger des betteraves, des pommes de terre, des sacs et même, en agrandissant le canal, des fourrages.

5° *L'Epandeur de fumier* se monte sur n'importe quelle remorque à laquelle on a fixé, en dessous de la plate-forme, une glissière pour le déplacement du système d'épandage.

Ce système est constitué par deux chaînes inoxydables horizontales munies de pointes qui viennent gratter le fumier en l'éjectant sur la gauche du véhicule jusqu'à 6 mètres de distance.

Ce sont ces chaînes qui avancent progressivement et non le fumier qui recule, comme sur la plupart des épandeurs connus ; l'énergie demandée à la prise de force du tracteur est ainsi plus faible ; un tracteur de 15 CV suffit.

Le dispositif d'épandage se place très rapidement sur les glissières grâce à deux poignées. On peut ainsi le passer d'une remorque sur l'autre et l'utiliser en permanence dans les champs, alors que les autres remorques assurent le transport et le chargement.

Les glissières ne gênent en rien pour les autres utilisations de la remorque ; elles ne font que consolider la plate-forme. Son prix et le fait qu'il suffit d'un appareil pour deux ou trois remorques le rendent accessible à la petite propriété.

6° *Les Etablissements Kunhn Frères* construisent pour la campagne 1955 un *Lieur frontal adaptable sur la motofaucheuse « Record »*.

Cet appareil met à la disposition des exploitations herbagères tous les avantages de la moissonneuse-lieuse. La moisson se fait alors en deux passages : 1° le fauchage avec départ de la céréale sur le côté, grâce à l'appareil à moissonner ; 2° ramassage et liage.

Il fonctionne de la façon suivante : le blé est ramassé et dirigé par les ameneurs vers le noueur. La gerbe se forme dès qu'elle a atteint un certain volume et une certaine densité, le noueur se déclanche, lie et éjecte la gerbe.

Deux personnes, dont au moins un adulte, sont nécessaires au service de la machine. L'une conduit la motofaucheuse, l'autre dégage les gerbes éjectées.

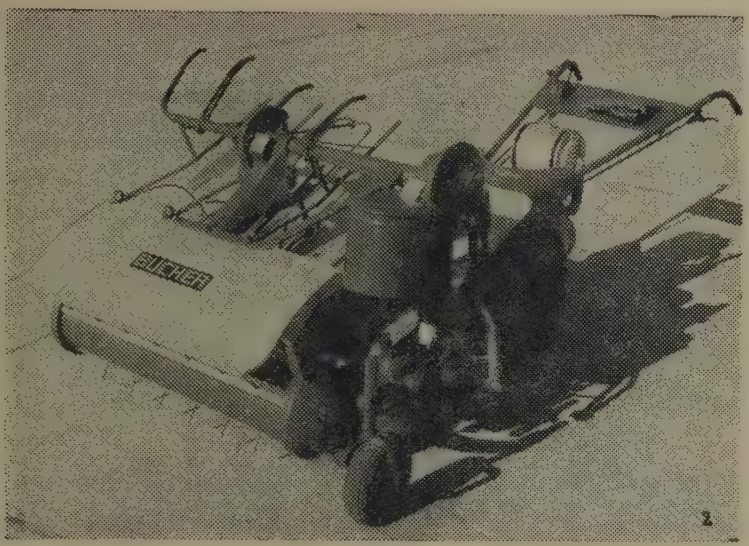

Montage d'un ramasseur-lieur frontal sur la moto-faucheuse Record

Le passage de la barre de coupe au ramasseur-noueur est très rapide, la fixation étant assurée seulement par deux boulons. Sur la motofaucheuse se fixent aussi un rateau-endaineur, une remorque, un treuil, une arracheuse de pommes de terre, etc...

7° *La Maison Rémy* présente une *Bineuse-désherbeuse à éléments rotatifs.*

Inspirée du râteau-endaineur Rémy, la bineuse est constituée par une série de disques munis de tiges radiales de 10 × 15 cm., espacés de 2 à 3 cm. ; ces disques sont obliques par rapport à la direction d'avancement et peignent littéralement la surface du sol. Ils peuvent passer sur les rangs en s'enfonçant (profondeur limitée par une roue) au maximum au niveau de la naissance des racines. Ce peignage léger constitue en réalité un binage-désherbage qui détruit les chevelus ou autres parasites à racines superficielles tendant à se développer plus vite que les plantes à protéger et à les étouffer.

L'application de ce nouveau procédé a conduit à envisager plusieurs formes de réalisation des machines, suivant la nature des plants à traiter :

1° une bineuse-désherbeuse simple, travaillant uniquement derrière les bineuses classiques, mais individuellement ;

2° une désherbeuse rotative en travers à disques multiples balayant toute la surface du sol compris entre l'axe des disques extérieurs les plus écartés ;

3° en application de la machine n° 1, une bineuse combinée d'un type classique sur laquelle on adjoint des éléments de bineuse-désherbeuse travaillant à cheval sur les rangs pour réaliser le travail complet en un seul passage de tracteur.

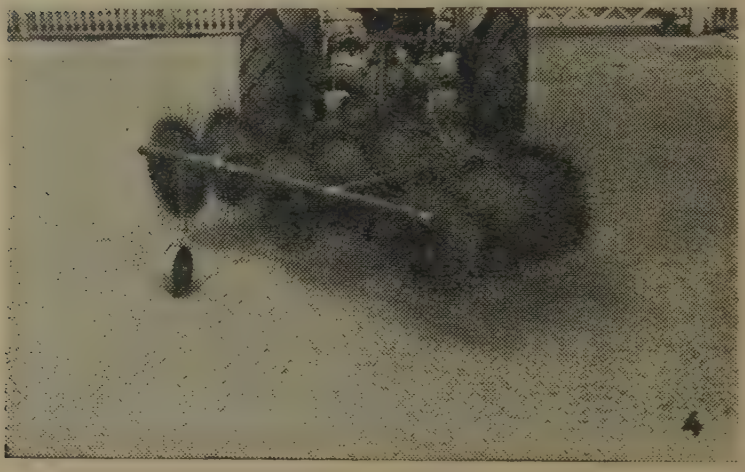

Bineuse-désherbeuse Rémy nettoyant toute la largeur

8° Nous verrons enfin au prochain Salon, importée par la *SAFAL*, la machine anglaise à ***tailler les haies.***

Sur une sorte de balancier tenu par une bretelle passée sur l'épaule de l'opérateur, comparable à une barre de coupe de petites dimensions et de l'autre un petit moteur à essence type vélo (50 cm³). L'ensemble fait 15 kgr. et est maniable : la lame peut prendre toutes les orientations (300°).

Cette machine est autonome et ne nécessite pas la présence d'un tracteur. Elle coupe une largeur de 60 cm. à la vitesse de marche de l'opérateur, à condition que les pousses à couper ne soient pas supérieures à 2 cm. de diamètre.

Roger LACOMBE.

LA RIZIÈRE EXPÉRIMENTALE DU MERLE EN 1954

Avant de donner le compte rendu de cette septième année d'observations sur la rizière expérimentale établie au Domaine du Merle (par Salon, Bouches-du-Rhône), nous rappellerons brièvement les objectifs poursuivis :

1° Etude de variétés en collection, cette collection groupant, à côté de riz intéressant la France, des types susceptibles de servir comme géniteurs, et des introductions récentes (à l'essai).

2° Départ d'une multiplication de semences des variétés actuellement adoptées par la majorité des riziculteurs.

3° Création d'hybrides mieux adaptés à nos conditions de milieu et de culture.

4° Essais comparatifs de comportement des premiers hybrides (en cinquième génération).

Il sera tenu compte des résultats et conclusions énoncés les années précédentes, tout en insistant sur les particularités de la campagne 1954. Nous verrons successivement :

I. Les caractéristiques de la rizière.
II. Les données climatiques.
III. La collection de variétés.
IV. Le programme d'hybridation.
V. Les essais comparatifs.

Cette année, les lignées ont été établies par les soins et sous le contrôle de la Société Coopérative Agricole de Production de Semence du Midi Méditerranéen à laquelle incombe l'organisation de la production française de semences. La conduite de ces lignées est la même que lors des campagnes précédentes (1).

I. Caractéristiques de la rizière

Les clos d'études ont été aménagés sur le terrain occupé par la rizière de 1950 : entre le canal de Grans (Branche du canal de Boisgelin) et la route de Bellevue à Grans, au sud de la nationale 572. Cet emplacement est protégé du mistral par une haie de cyprès, du moins dans la partie nord : c'est là que sont situés la collection, les lignées, les hybrides et les essais. Le reste est pris par les premières multiplications.

Depuis le riz de 1950, la parcelle d'environ 2 hectares a porté des essais de blé (2 ans) puis de *maïs*.

Comme par le passé, le système des *caldanes* a été adopté, parallèlement au canal, sur une dizaine de mètres de large : on sait le rôle efficace qu'il joue au printemps, le réchauffement de l'eau (augmen-

(1) Des comptes rendus annuels ont été publiés depuis 1948 dans *Le Progrès agricole et viticole* (Montpellier).

tation de 3° en moyenne pour les maxima, 1° pour les minima) suscitant un meilleur départ en végétation. Par ailleurs, les caldanes absorbent un important dépôt de limon (mite), les eaux du canal étant, en général, très boueuses.

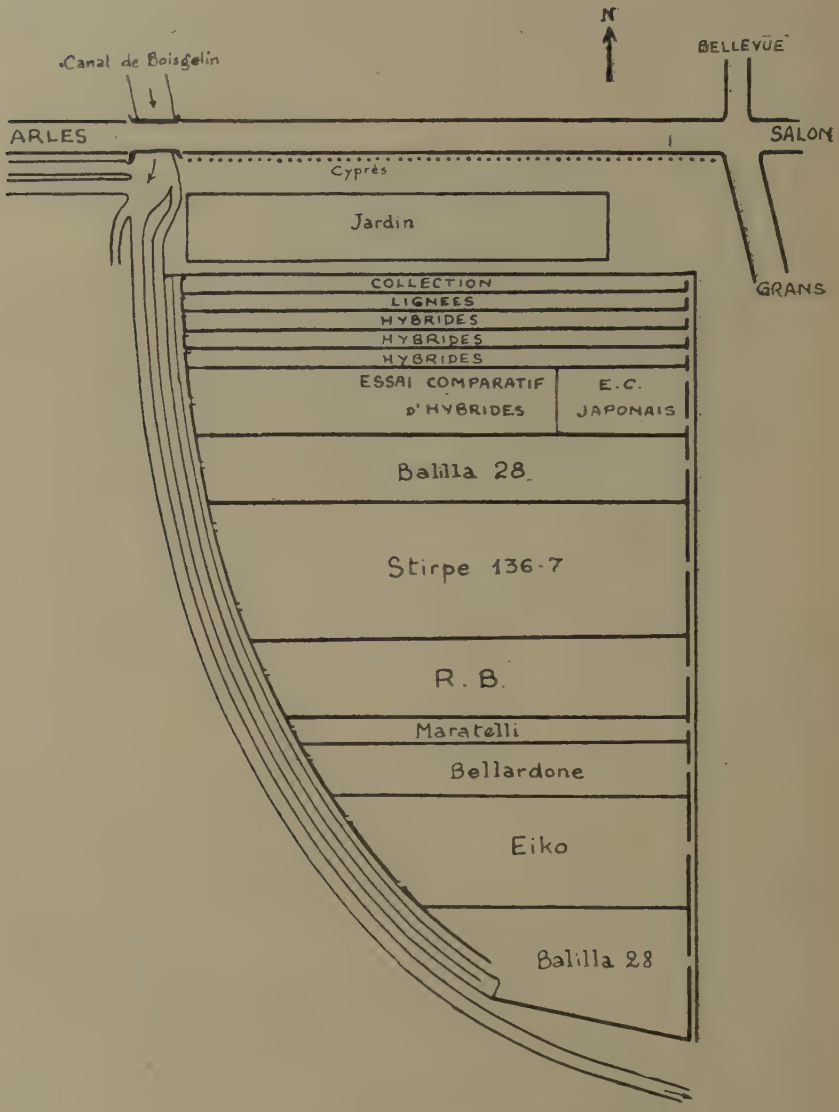

RIZIERE EXPERIMENTALE 1954
DOMAINE DU MERLE

Le terrain a été préparé dès le début de l'année, selon les opérations classiques : rectification du nivellement, par passages de scraper et de lame niveleuse, épandage de fumier et d'engrais, labour au disque, montage des caldanes et levadons, ameublissement superficiel, roulage.

La fumure adoptée représente, par hectare :

— fumure de fond, appliquée fin mars :

— 30 tonnes de fumier de bergerie bien décomposé.
— 800 kgr. de superphosphate à 16 %.
— 150 kgr. de chlorure de potassium à 58 %.

— épandage à la veille des semis, fin mai :

— 300 kgr. de sulfate d'ammoniaque à 20,4 %.

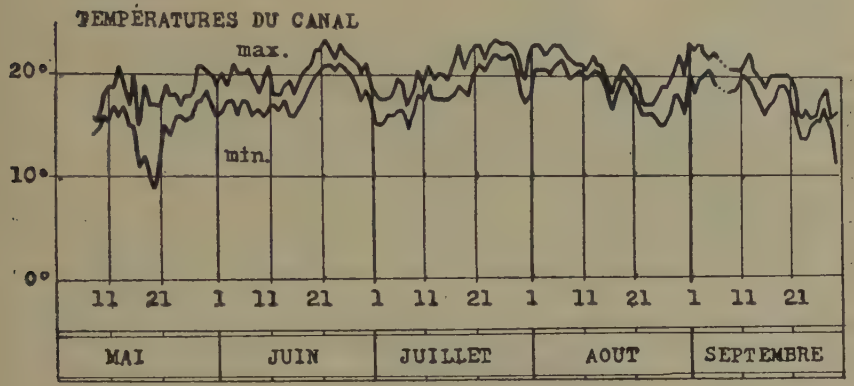

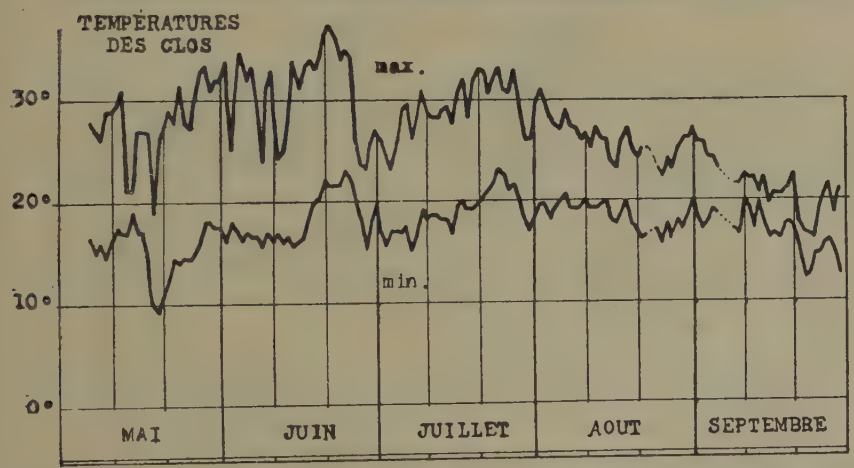

Cette fumure, suffisamment riche en azote, n'a cependant pas poussé la végétation et les plantes ont paru sous-alimentées au moment de la montée. En fait, l'azote organique n'a pu produire quelque effet que très tard, le fumier ayant été enfoui à 40 cm. lors du labour à la charrue-balance, profondeur un peu excessive pour une année où la croissance des plantes, et en particulier des systèmes radiculaires, a été fortement ralentie.

Les semis ont été exécutés du 7 au 10 mai, à sec, à la main dans les petits clos d'expérience (pose des rubans de papier de 3 m., et lestage au moyen de cailloux), et au semoir en lignes pour les multiplications.

La conduite de l'irrigation est délicate au début. Il faut d'abord compenser les pertes d'eau par infiltration avant colmatage suffisant par la nite la plus fine, tout en assurant le minimum d'eau aux grains puis aux jeunes plantules : le plein des clos est fait l'après-midi, afin de freiner le refroidissement nocturne, et le niveau est tenu élevé en cas de mistral. Mais chaque fois que le beau temps le permet les clos sont draînés le matin si utile ; les plantules verdissent, en effet, beaucoup plus rapidement à l'air et le système radiculaire se fortifie d'autant.

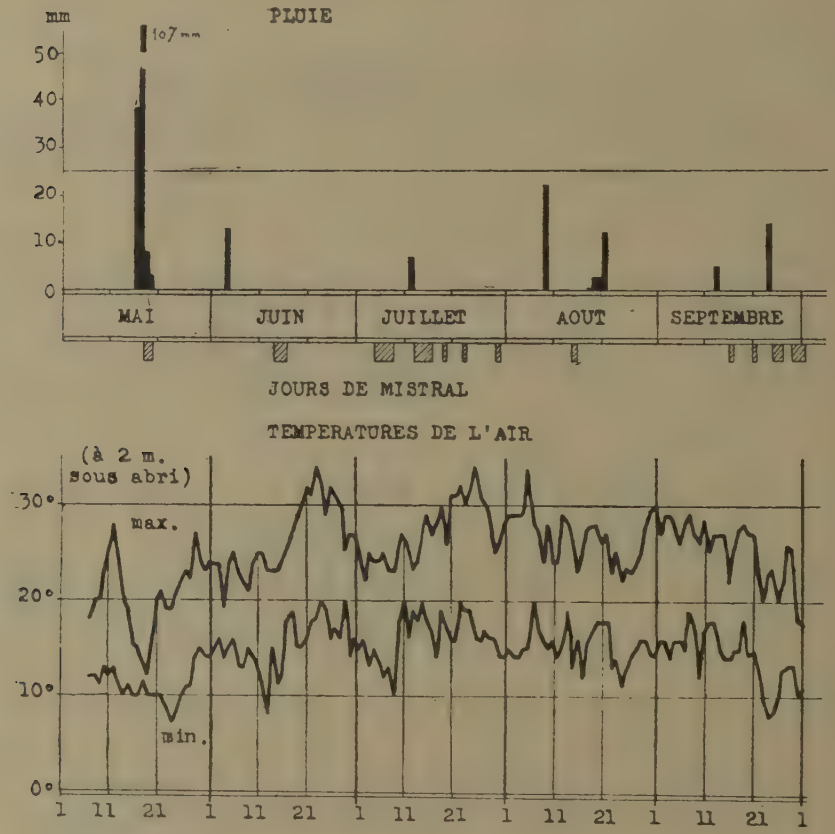

Il est maintenant bien connu qu'un prompt démarrage de la végétation est la condition première essentielle de la réussite d'une rizière. Elle oblige à tenir le plus grand compte des phénomènes climatiques au moment des semailles. Nous allons faire l'analyse du climat de l'année, et nous essaierons d'en dégager les faits qui confirment les précautions déjà énoncées les années précédentes.

PRESSOIRS MABILLE

S.A.R.L. Capital 3.300.000 Frs

Les nouveaux

Pressoirs Continus MABILLE

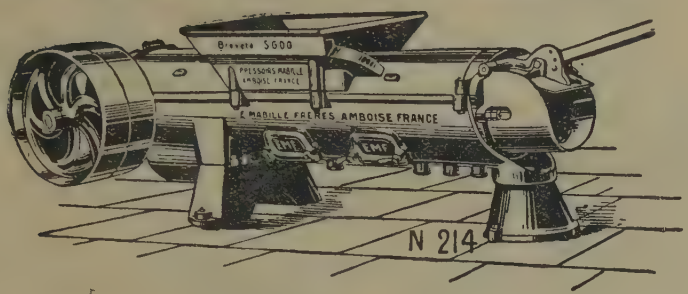

ont une **SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE** sur tous les autres grâce à leur

obturateur "Hermétic"

et à leur **hélice "Universelle"**

Brevetés S.G.D.G.

qui permettent

- **de traiter** les vendanges **grasses** et **égrappées**
- **d'augmenter** le débit à vitesse égale
- **de diminuer** la force motrice à débit égal
- **d'obtenir** des moûts peu chargés par l'emploi de **vitesses réduites**

PRESSOIRS MABILLE – AMBOISE – FRANCE

NOTICE FRANCO

R.C. TOURS N°195

PRESSOIRS MABILLE PRESSOIRS MABILLE PRESSOIRS MABILLE

N° 249

La nouveauté du Salon de la Machine Agricole

LE TRACTEUR RENAULT DIESEL

982.000 F.

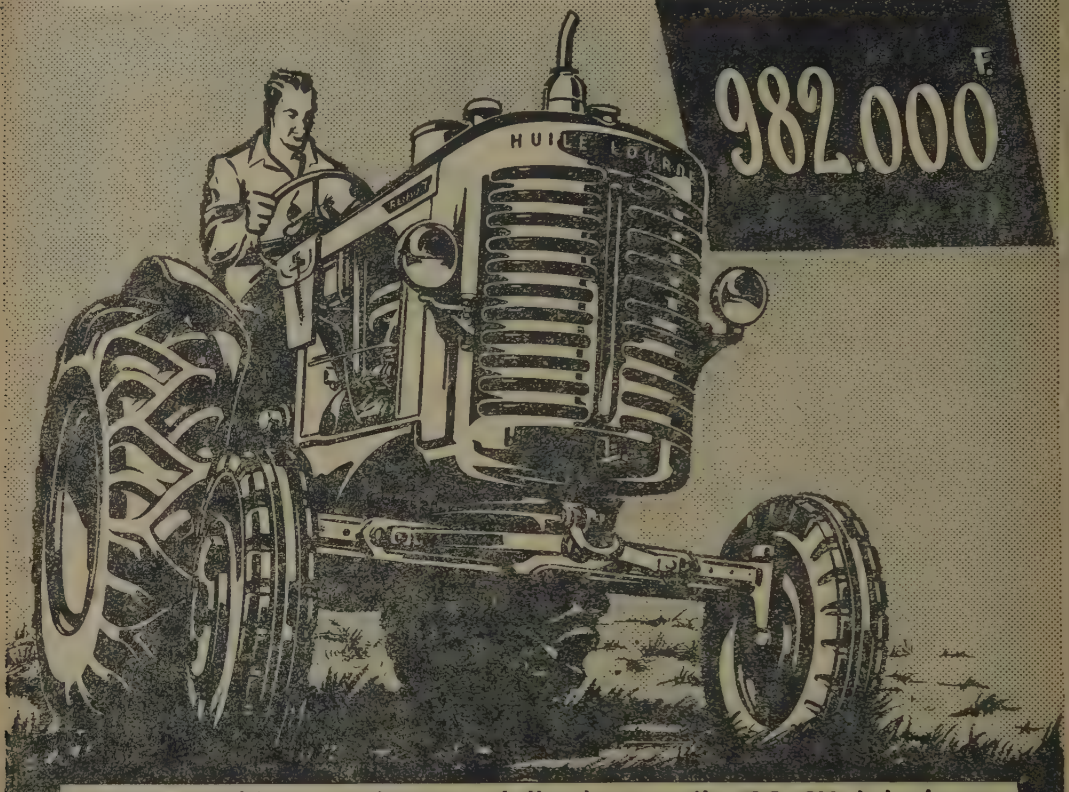

Moteur Perkins • Puissance réelle de travail : 20 CV à la barre

Indispensable en terre lourde ou difficile.
2 fois plus de travail qu'un petit tracteur pour la même consommation.

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION SUR VOS TERRES.

Il vous intéressera

ainsi que son
porte-outils universel
(Blocage de différentiel sur demande)

Vente à crédit grâce à l'intervention de la D.I.A.C.

173

RENAULT
RÉGIE NATIONALE

Régie Nationale Renault — Succursale de Montpellier
Pour renseignements s'adresser :
Rond-Point de Toulouse — Téléphone : 72-58-84 — MONTPELLIER

Données climatiques

1° *Températures.* — Les diagrammes journaliers des températures de l'*air* (à 2 m. du sol sous abri), de l'eau du *canal* et des *clos* (à la vanne de sortie), permettent de caractériser le climat de cette campagne, qui ne s'inscrit pas parmi les meilleures.

Le départ de la végétation a été long et difficile, les fortes pluies de la mi-*mai* (153 mm. en 3 jours ; avec inondations) étant accompagnées d'une chute très sensible des températures : de 28° à 12° soit une différence de 14° pour les maxima de l'air et de 31° à 19° soit une différence de 12° pour ceux de l'eau des clos. La fin du mois est marquée par un réchauffement lent, qui se poursuit en *juin* ; l'eau du canal atteint 20° dès le 18, tandis que celle des clos arrive à dépasser 30°. La montée est déjà déclenchée pour l'ensemble des variétés lorsque survient, durant la dernière semaine de juin, un refroidissement d'amplitude comparable à celui de mai, conséquence d'une très faible insolation (nébulosité élevée).

Tout le mois de *juillet* en est attiédi. L'eau des clos est moins chaude qu'en juin et n'atteint pas 30° la première quinzaine. Les variétés très précoces fleurissent avec, en moyenne, une semaine de retard par rapport à 1952 (année à bon départ de végétation).

En *août*, on assiste à un refroidissement continuel, accentué par la chute traditionnelle de températures que l'on enregistre chaque année depuis la création de la rizière. Le point le plus bas pour les maxima de l'air s'est produit :

en 1948	le 21 août	avec 25°
en 1949	le 12 août	avec 24°
en 1950	le 17 août	avec 22°
en 1951	le 11 août	avec 23°
en 1952	le 24 août	avec 19°5
en 1953	le 22 août	avec 25°
en 1954	le 25 août	avec 22°

Du 14 au 30 août, les maxima sont restés au-dessous de 28°, température considérée par divers auteurs comme optimum favorable à la floraison et à la fécondation du riz. Dans la collection, les variétés tardives (en particulier Americano 1600-7, Balilla A. et R., Sollana, Tonewase) ont eu de nombreux grains vides. Cela peut expliquer le fait que dans les rizières de Camargue les variétés tardives dont la floraison devait se situer pendant cette période, par suite d'un retard au semis ou au repiquage, ou par suite d'un traitement (forte fumure, etc...) ont subi une sérieuse perte à la nouaison. Il est des cas où la coulure a largement dépassé 50 %.

Les mois de *septembre* et *octobre* ont été généralement ensoleillés, ce qui a permis aux riz ayant convenablement fleuri et noué de mûrir à temps.

2° *Précipitations et vents.* — Si l'on consulte le graphique, on peut voir que contrairement aux années précédentes, la saison n'a pas été très pluvieuse, les 3/5 des précipitations ayant eu lieu pendant 3 jours

du mois de mai. L'automne, en particulier, a été remarquablement sec, pour le plus grand bien des cultures, pour lesquelles la situation risquait fort, sans cela, d'être catastrophique.

En ce qui concerne le mistral, le nombre de jours est plutôt faible (23 contre 36, en 1952) ; la moitié appartenant au mois de juillet, le reste étant rarement groupé, on peut considérer que le vent n'a pas été, cette année, un facteur très défavorable.

En résumé, l'année 1954 a été difficile pour la riziculture, dont les rendements moyens, qui avaient atteint 40 q./ha. en 1950 et 38 en 1952, n'ont guère pu dépasser 27. Cette campagne illustre le fait que les variétés les plus cultivées — qui sont aussi les plus productives — sont loin, en raison de leur tardiveté excessive, de donner la sécurité d'un rendement régulier qui caractérise un riz bien adapté au climat.

III. La collection de variétés

Elle conserve les mêmes variétés de riz que la précédente, excepté : *N. 115*, *Oldenico* et *Razza 317 Vercelli*, qui présentent moins de qualités culturales que beaucoup d'autres, et qui ont été éliminées ;

les lignées de *Senatore Novelli 56* et *96*, dont le comportement est à peine aussi bon que celui de *Senatore Novelli 19*, seule lignée conservée ;

les riz gluants (dextrineux) : *Nêp Phât* et *Nêp de trois mois*, ainsi que les riz parfumés *Lua Phât* et *Tau Huong*, tous originaires d'Indochine, mais qui se sont révélés beaucoup trop tardifs, le plus précoce ayant pu à peine fleurir dans l'année.

Les variétés nouvelles sont les suivantes :

1° Origine portugaise : *Alorna*, *Lusitano*, *Kentzo 120*, *Arroz da Terra*, *Arroz da Terra de nos Escuros*.
2° Origine malgache : *Alaotra n° 4*, *Alaotra n° 51*, *Alaotra n° 415*, *Alaotra n° 453*, *Alaotra n° 702*.
3° Origine soudanaise (A.O.F.) : *Kassaba Kourouni*.
4° Origine malaise (Malacca) : *Taichu 65*.
5° Origine cambodgienne (Battambang) : *Popey K 146*.
6° Origine Costa-Rica : *Berlin 100*.

En outre, un certain nombre de lignées issues de sélection privée ont été placées dans la collection, en vue de préciser leur comportement comparé à celui des meilleures variétés.

Les types tropicaux (Soudan, Cambodge, Malacca) ont montré, comme leurs prédécesseurs, un cycle beaucoup trop long. Il en est probablement de même pour *Berlin 100*, d'Amérique centrale ; mais son introduction ayant eu lieu en fin mai, d'où un semis trop tardif, cette variété restera en sursis dans la collection 1955.

Parmi les riz de Madagascar, également trop tardifs, deux ont pu boucler leur cycle, avec un pourcentage énorme de stérilité (au moins 60 %) : ce sont *Alaotra 51* et *Alaotra 702*, qui figureront également en 1955. Ils entrent dans la catégorie des riz à grain fin.

Les variétés portugaises sont remarquables par leur précocité qui les classe dans le premier groupe. *Arroz da Terra* et *Arroz da Terra de nos*

TABLEAU 1

CLASSEMENT DE LA COLLECTION 1954

E. = Epiaison 50 % des plantes
F.C. = Fin de cycle (maturité)
H. = Hauteur totale moyenne
P1000 = Poids de 1.000 grains
T = Nombre moyen de panicules/plante

ÉCHELLE "VERSE" (VS)
0 : résistant
5 : très sensible

ÉCHELLE "ÉGRENAGE" (EG)
0 : très peu égrenant
3 : très égrenant

ORIGINE	VARIÉTÉS semis général : 7 mai	DATES E.	DATES F.C.	CYCLE TOTAL (jours) 1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	H. cm.	VS	EG	T.	P1000 g.
	I. TRÈS PRÉCOCES														
Jap.	NORIN 33	15-7	20-9	135	120	94	124	98	-	-	80	3	0	(8,2)	25
Jap.	NORIN 20	19-7	20-9	135	121	96	129	98	-	-	90	2	0	(8,9)	25
Jap.	SHIRAUKI	21-7	20-9	135	127	104	129	98	-	-	90	4	0	(8,5)	28
Jap.	ISHIKARI-SHIROKE	22-7	22-9	137	127	-	-	-	-	-	95	1	0	5,9	28
Jap.	EIKO	20-7	22-9	137	130	103	129	98	-	-	90	1	0	(9,5)	28
?	BULGARE	21-7	23-9	138	135	104	129	105	-	-	100	2	0	5,0	32
Port.	KINTZO 120	21-7	24-9	139	-	-	-	-	-	-	100	1	0	4,8	32
Port.	LUSITANO	23-7	24-9	139	-	-	-	-	-	-	95	4	2	6,2	33
Port.	ALORNA	28-7	24-9	139	-	-	-	-	-	-	110	5	3	(6,9)	38
Ital.	ALLORIO 11	28-7	24-9	135	135	105	133	120	121	135-151	130	5	3	5,1	33
Hong.	VASARHELJE	25-7	24-9	139	137	105	131	-	-	-	110	2	2	-	36
	II. PRÉCOCES														
Ital.	BELLARDONE	28-7	26-9	141	155	119	141	-	-	-	105	2	2	5,5	30
Ital.	AGOSTANO	29-7	28-9	143	157	123	153	128	130	135-139	100	2	1	4,5	35
Ital.	MARATELLI	1-8	30-9	145	162	129	153	130	130	135	110	1	1	3,9	33
Esp.	NANO x AGOSTANO	1-8	1-10	146	162	129	153	138	139	-	85	2	1	8,7	31
Jap.	FUJISAKA	1-8	1-10	146	162	132	151	132	-	-	90	3	0	4,9	28
Jap.	NORIN 1	5-8	2-10	147	164	129	151	132	-	-	80	2	0	(10,7)	25
Ital.	ADELAIDE CHIAPPELLI	4-8	4-10	149	157	125	153	131	136	149-160	95	2	1	5,6	45
	III. DEMI-TARDIVES														
Ital.	VARIETA 16	6-8	5-10	150	164	136	156	141	142	153	85	2	0	11,5	24
?	RIZ DE MONTAGNE	6-8	5-10	150	166	-	-	-	-	-	110	3	0	5,1	26
Ital.	ARBORIO	14-8	7-10	152	168	137	152	144	146	-	100	1	2	(5,4)	45
Ital.	SESIA	7-8	10-10	155	160	147	149	144	145	160	90	1	1	(7,9)	38
Ital.	RAZZA 82-3	12-8	12-10	157	162	147	-	-	-	-	110	1	1	(8,8)	37
Ital.	R.B.	13-8	12-10	157	167	145	156	146	141	-	100	2	1	(4,6)	37
Ital.	RAZZA 77-21	11-8	13-10	158	169	138	154	138	141	145-	95	4	1	(5,8)	41
Ital.	RAZZA 516 (Vercelli)	11-8	14-10	159	168	142	152	144	-	-	105	2	2	(7,2)	33
Ital.	ASIGLIANO	12-8	14-10	159	168	144	156	146	145	149	100	1	1	(10,1)	41
Jap.	RIKUU 132	18-8	17-10	162	168	149	153	132	-	-	95	4	0	(10,2)	27
Ital.	SENATORE NOVELLI 19	11-8	17-10	162	169	147	156	141	142	149-160	95	1	1	(9,2)	44
	IV. TARDIVES														
Ital.	ARDIZZONE	13-8	18-10	163	169	147	156	146	148	153	100	3	3	(7,2)	28
Jap.	AYASHI 1	16-8	18-10	163	169	151	-	-	-	-	90	2	0	(16,8)	28
Ital.	STIRPE 136-7	10-8	18-10	163	169	157	152	144	144	149	90	1	0	(8,1)	33
Ital.	BALILLA 28	16-8	18-10	163	176	159	162	154	155	159-160	85	0	2-3	(7,4)	27
Ital.	AMERICANO 1600-7	15-8	19-10	164	177	158	156	145	160	159-160	120	3	2	4,2	30
Ital.	RIZZOTTO	16-8	19-10	164	178	159	164	-	-	-	90	1	1	(6,3)	38
Jap.	TONEWASE	15-8	20-10	165	169	150	-	-	-	-	80	2	0	(12,7)	26
Esp.	SOLLANA	18-8	20-10	165	-	-	-	150	143	-	110	2-3	3	-	35
Ital.	RAZZA 253	18-8	24-10	169	182	159	164	-	-	-	110	2	3	(8,7)	26
Madag.	MAMORIAKA AILE	7-9	30-10?	175?	-	159	163	-	-	-	130	-	-	-	19

Escuros, dont le grain est semi-fin, ont un péricarpe rouge. Semés en retard, ces deux riz ne figurent pas dans le tableau I.

Quant à *Kentzo* 120, sa ressemblance frappante avec *Bulgare* est à confirmer (aspect du grain, poids de 1.000 grains, aspect en végétation, cycle).

Les sélections privées, caractérisées par un grain semi-fin ou fin et une tenue convenable à la verse et à l'égrenage, méritent d'être suivies. Au point de vue précocité, elles se classent entre *Stirpe 136* et *Balilla*.

Le tableau récapitulant les principales observations et mettant en regard la longueur des cycles depuis l'introduction des variétés, confirme la stabilité du classement des variétés en quatre groupes, encore que la limite entre riz demi-tardifs et riz tardifs ne soit pas nettement tranchée. Il est à remarquer que les cycles sont les plus longs parmi ceux enregistrés depuis 1948. Les types très précoces ont mûri entre le 20 et le 25 septembre, tandis que la maturité des précoces a eu lieu peu après jusqu'au 4 octobre, celle du reste de la collection s'échelonnant jusqu'à fin octobre. Beaucoup de rizières camargaises ont attendu novembre pour récolter. L'avance relative du Merle est le fait d'une fumure raisonnable, d'un semis au meilleur moment, et d'une excellente exposition. Néanmoins la maturité du groupe tardif est loin d'être parfaite, sauf peut-être pour la variété *Stirpe 136*.

Le poids de 1.000 grains, ramené à 14 % d'humidité, est dans l'ensemble comparable à celui des deux années précédentes. Les variations d'une année à l'autre restent faibles et ne dépassent jamais 2 gr., lorsqu'il s'agit d'une récolte convenablement mûrie.

Au point de vue *tallage*, le record est toujours détenu par *Varieta 16*, avec une moyenne de 11,5 panicules par plante pour une densité réelle de 68 plantes par mètre carré. A l'opposé, *Maratelli* est la variété qui talle le moins, donnant 3,9 panicules par plante en moyenne, avec 77 plantes au mètre carré. Cela ne l'empêche pas d'être une variété productive, par suite de la fertilité de la panicule. Dans le tableau, le tallage-panicule est indiqué entre parenthèses lorsque le peuplement est inférieur à 65 plantes par mètre carré (moins de 50 plantes par ligne) : le nombre représente alors une mesure surestimée, et il ne serait pas correct de le comparer aux nombres sans parenthèses et d'y voir autre chose qu'une capacité de tallage pour de faibles densités (45 à 65 plantes/m^2). L'analyse des observations recueillies permet de considérer que pour l'ensemble des variétés, le tallage est légèrement supérieur à celui de 1953 ; lui-même au-dessus de la normale. Cette constatation vient à l'appui de l'hypothèse que lors des années mauvaises, à printemps frais, le riz a tendance à taller davantage. Cette réaction va d'ailleurs de pair avec un certain retard dans la végétation. Le tableau I montre que les années 1950 et 1952, à réchauffement rapide au printemps, sont celles qui ont donné les cycles les plus courts. Ce sont aussi les années considérées comme les meilleures pour la riziculture depuis 1948. C'est pourquoi le tallage, en tant que facteur du rendement, ne joue réellement un rôle que lorsque la plante a la possibilité de mener à bien toutes ses promesses : bonne nouaison, bonne migration et maturation. 1954 a connu des rizières dont le nombre de fleurs à l'hectare laissait espérer des rendements très élevés : le retard pris

par le riz tardif, semé tard et, par ailleurs, copieusement fumé, a été tel que le mois d'août n'a laissé féconder qu'un pourcentage modeste de grains, qui n'ont d'ailleurs pu mûrir complètement.

Ce fait nous autorise à croire qu'il n'est pas inutile de rééditer les conclusions émises en 1952, à la suite de l'analyse de plusieurs années d'essai de semis échelonnées :

TABLEAU 2

CROISEMENT (♀ x ♂)	GÉNÉRATION en 1954	QUALITÉS du GENITEUR ♀	QUALITÉS du GÉNITEUR ♂
Balilla x Sesia	F5	raideur, productivité	tige courte, grain long
Balilla x S. Novelli	F5	raideur, productivité	demi-tardif, grain long
Sesia x Allorio	F5	tige courte, grain long	précocité, grain oblong
Balilla x Allorio	F4	raideur, productivité	précocité, grain oblong
Stirpe 136 x Senatore Novelli	F4	résistance à l'égrenage, productivité	demi-tardif, grain long
Adélaïde Chiappelli x Norin 20	F3	précocité, gros grain	tige courte, très grande précocité
Sesia x Stirpe 136	F3	tige courte, grain long	résit. à l'égrenage, productivité
Stirpe 136 x Sesia	F3	résist. à l'égrenage, productivité	tige courte, grain long
S. Novelli x Balilla	F3	demi-tardif, grain long	raideur, productivité
Bellardone x Norin 20	F2	précocité, tige courte	tige courte, très grande précoc., résist. égrenage
Balilla x Eiko	F2	raideur, productivité	tige naine, très grande précoc., résist. égrenage
Americano 1600 x Eiko	F2	haute productivité	- dº -
Sesia x Eiko	F2	tige courte, grain long	- dº -
Nano Agostano x Stirpe 136	F1	précocité, tige courte	productivité, résist. à l'égrenage
R.B. x Nano Agostano	F1	grain long	précocité, tige courte,
Nano Agostano x R.B.	F1	précocité, tige courte	grain long
Balilla x Bellardone	F1	raideur, productivité	précocité
Nano Agostano x Razza 77	F1	précocité, tige courte	grain long
Razza 77 x Norin 1	F1	grain long	précocité, tige courte, fertilité
Arborio x Nano Agostano	F1	gros grain	précocité, tige courte,
Fuzisaka x Razza 77	F1	précocité, tige courte, fertilité	grain long
Nano Agostano x Arborio	F1	précocité, tige courte	gros grain
Fuzisaka x R.B.	F1	précocité, tige courte-fertilité	grain long

1º Le nombre de jours pour atteindre la *pleine floraison* décroît :

— lorsqu'on passe d'une variété à une variété plus précoce ;

— lorsqu'on retarde le semis.

Dans ce dernier cas, le retard du semis entraîne cependant un retard (croissant) à la floraison ; ce phénomène, indépendant de la variété, est dû au réchauffement de l'eau : il varie, comme ce dernier, avec l'année. Nous avons vu qu'il y a intérêt à ce que la pleine floraison ait lieu avant la mi-août.

2° La *phase épiaison-maturité* est à peu près constante pour toutes les variétés ,sauf pour les tardives semées tard ou les précoces semées très tard. L'allongement de cette phase rend alors la maturation difficile.

3° Le *cycle total* diminue au fur et à mesure que l'on sème plus tard, de sorte que la date de récolte varie peu au début, quand le semis est effectué de fin avril à mi-mai. Mais ensuite la récolte est de plus en plus retardée. La maturation devient alors plus aléatoire, et tombe à une saison généralement fraîche et pluvieuse. Selon la variété, il y a une date limite pratique pour semer, au delà de laquelle une bonne fécondation et une bonne fin de cycle ne sont plus assurées.

4° On peut fixer cette *limite*, en gros, aux dates suivantes :
- — 10 juin pour les variétés précoces et très précoces ;
- — 1er juin pour les variétés demi-tardives ;
- — 25 mai pour les variétés tardives.

5° Le pourcentage de *grains verts* augmente avec :
- — la longueur du cycle ;
- — le retard du semis ;
- — les journées froides d'août et septembre.

Les dates ci-dessus garantissent en moyenne une proportion non excessive de grains verts.

6° Le rendement est, entre autres, fonction de la longueur du cycle (il y a un optimum à cause du climat). D'où l'intérêt de semer tôt ; mais on est également limité ici par l'insuffisance des températures d'avril. Il est prudent d'attendre les premiers jours de mai pour effectuer les semailles.

IV. Le programme d'hybridation

Les variétés actuellement les plus cultivées ont été lancées pour la riziculture italienne. Les aptitudes et qualités auxquelles elles doivent d'avoir été retenues puis diffusées sont en rapport avec les conditions culturales de leur pays d'origine. Par chance, la similitude du climat camarguais a permis de tirer profit de ces créations comme le prouvent la récente extension des rizières en France et les rendements intéressants que l'on a pu enregistrer. Malheureusement, après une douzaine d'années d'expérience, il ne fait aucun doute que la réussite d'une campagne-riz est chose possible, mais malaisée chez nous, par suite des vicissitudes du climat. Les riziculteurs ont été longtemps impressionnés par les succès ; actuellement ils s'inquiètent des revers dont la proportion apparaît de plus en plus comme non négligeable. On peut espérer que la sélection de variétés mieux adaptées au milieu de nos rizières, et réalisant si possible des performances de qualité, pourrait être une solution utile aux problèmes soulevés par un perfectionnement de la culture. De sorte que l'amélioration du riz, en France, pourrait se traduire, à l'instar de la hausse du prix du paddy, par une amélioration de la condition rizicole.

Dès 1949, la rizière expérimentale du Merle a permis d'entreprendre un programme d'hybridations, visant à obtenir des types résistant à la

TABLEAU 3

DÉROULEMENT DU PROGRAMME DE SÉLECTION

GÉNITEURS DU CROISEMENT	NOMBRE DE PLANTES	NOMBRE DE LIGNEES	NOMBRE DE FAMILLES		
	en F_2	en F_3	en F_4	en F_5	en F_6
					(En 1955)
Balilla x Sesia	2.199	240	26	13	11
Balilla x Senatore Novelli	2.783	192	15	8	6
Sesia x Allorio	1.296	280	10	7	5
				(En 1955)	
Balilla x Allorio	1.743	90	17	5	-
Stirpe 136 x Senatore Novelli	262	34	9	2	-
			(En 1955)		
Adelaïde Chiappelli x Norin 20	566	183	11	-	-
Sesia x Stirpe 136	497	171	18	-	-
Stirpe 136 x Sesia	98	14	12	-	-
Senatore Novelli x Balilla	365	32	5	-	-
Bellardone x Norin 20	956	(En 1955) 71	-	-	-
Balilla x Eiko	377	44	-	-	-
Americano 1600 x Eiko	329	18	-	-	-
Sesia x Eiko	256	14	-	-	-

verse et à l'égrenage, doués d'une bonne productivité, présentant un beau grain solide, et mûrissant assez tôt. Aucun riz en provenance d'Italie ne rassemble toutes ces qualités à un degré suffisant, mais les variétés de la collection les partagent plus ou moins : une série d'hybridations heureuses doit aboutir, de proche en proche, à ce but précis.

Comme nous l'avons signalé, en 1953, il était donc indiqué de com-

mencer l'amélioration de *Balilla*, raide et productif (mais à grain court et à cycle trop long), en le croisant avec des types plus précoces, autant que possible à grain long, puis de rechercher dans la descendance les combinaisons les plus désirables. Celles-ci constituent des géniteurs d'approche dont on peut chercher à compenser les derniers défauts par un nouveau croisement, à moins qu'ils ne soient déjà susceptibles d'être cultivés avec profit. Dans ce dernier cas, le programme aurait déjà atteint un objectif, sans être pour autant terminé, car l'amélioration peut aller toujours plus loin.

Les critères utilisés pour trier parmi les disjonctions sont les suivants, par ordre d'importance :

— la précocité (lorsqu'on utilise un géniteur tardif) ;
— la résistance à la verse ;
— la productivité (tallage, degré de stérilité) ;
— l'homogénéité (croissante à mesure que passent les générations) ;
— la résistance à l'égrenage ;
— la solidité du grain ou résistance à la cassure.

Ces caractères sont jugés pendant le cours de la végétation, excepté les deux derniers qui font l'objet d'une estimation au laboratoire. La résistance à l'égrenage est particulièrement utile lorsque la récolte doit rester longtemps sur pied pour achever de mûrir, à une époque où les pluies sont fréquentes. Mais il convient de signaler qu'une résistance trop grande n'est guère souhaitable : c'est ce qui limite actuellement le succès mérité par la variété Stirpe 136, que la batteuse a du mal à égrener proprement lorsque la maturité a été difficile ou la récolte anticipée.

La solidité du grain doit permettre de réduire les pertes lors de l'usinage. L'expérience montre que la fragilité du caryopse n'est pas obligatoirement proportionnelle à la longueur. Il y a des grains moyens fragiles et des grains oblongs assez résistants à la cassure. L'hérédité de la texture du grain ne paraît pas être un phénomène simple, mais la sélection n'en est pas moins efficace.

Le tableau II résume l'essentiel des croisements entrepris.

Le tableau III montre la sévérité de la sélection à chacune de ses étapes.

Les générations les plus avancées, soit 3 fr. 5 en 1954, possèdent des familles déjà intéressantes et dont il était utile d'éprouver dès ce stade les capacités. C'est le rôle des micro-essais de rendements, dont nous allons rapporter les résultats.

V. Les essais comparatifs

Ils comprennent :

1° Un micro-essai de rendement d'hybrides.
2° Un micro-essai de rendement de variétés japonaises.

1° *Hybrides.* — L'expérience de 1953 a montré que l'on pouvait faire avec le riz des essais sur petites parcelles, tout comme avec les autres

céréales. Les difficultés d'exécution sont cependant plus grandes pour trois raisons :

— il faut le même niveau d'eau pour toutes les parcelles à comparer, lesquelles doivent, en outre, recevoir de l'eau à la même température ;
— il faut un peuplement homogène, ce qui ne peut être obtenu qu'au moyen des rubans de papiers utilisés couramment pour la collection et les lignées ;
— il faut une levée régulière et analogue pour toutes les parcelles : dans le cas du riz, on sait qu'il y a, à la levée, un déficit parfois important, variable avec les conditions climatiques et l'état des semences.

Il est, par conséquent, nécessaire d'avoir un nivellement parfait et de situer les parcelles de telle sorte que le gradient de température du plan d'eau ait un effet négligeable.

La comparaison des résultats obtenus sur de petites surfaces n'a de solidité que si les aléas de la culture sont contrôlés de près. A cet effet les parcelles sont disposées selon un schéma classique (blocs avec répartition au hasard), suivies pendant toute la végétation, récoltées et battues de la même manière, les mesures étant ramenées aux normes (14 % d'humidité) et interprétées selon les méthodes rationnelles.

L'essai comporte 4 répétitions (blocs) de 8 parcelles dans lesquelles 5 hybrides et 3 témoins occupent une place tirée au sort. Ce sont :

Hybrides	1.	*(Balilla × Sesia)* G.
	2.	*(Balilla × Sesia)* P.
	3.	*(Balilla × Novelli)* G.
	4.	*(Sesia × Allorio)* C.
	5.	*(Sesia × Allorio)* D.
Témoins	6.	*Stirpe 136.*
	7.	*R.B.*
	8.	*Maratelli.*

Chaque parcelle occupe 18 m² : elle est semée à raison de 12 rubans de 6 m. de long, sur lesquels ont été collés 40 grains au mètre courant (intervalle : 2,5 cm.) soit une densité de 160 grains/m². L'écart entre les rubans est de 25 cm. Toutes les parcelles sont encadrées par 2 lignes de Balilla, de façon à absorber l'effet de bordure et à limiter les conséquences d'une verse éventuelle (germination sur pied). Ce cadre de Balilla, raide et vert au moment de la maturité des parcelles, facilite la récolte et prévient les risques de mélange. Il ne gêne en rien la notation verse (l'hybride Sesia × Allorio D a versé) ; on le laisse sur pied, après enlèvement de l'essai, jusqu'à ce qu'il achève de mûrir.

Résultats : L'essai ne peut être considéré comme réussi par suite des grandes différences de peuplement qui se sont manifestées à la levée. En particulier les peuplements des variétés-témoins dont la semence a été battue mécaniquement dans des conditions difficiles (automne pluvieux 1953) sont nettement plus faibles. Les semences des hybrides avaient

été récoltées puis séchées et battues à la main au laboratoire. De sorte qu'il n'est permis de comparer que les hybrides entre eux ou bien les témoins entre eux, du point de vue productivité. Malgré cette imperfection qui limite le champ des comparaisons possibles, les résultats enregistrés attirent quelques remarques :

a) du point de vue qualitatif :

— Tous les hybrides mis en essai sont à grain plus allongé que celui de Balilla ; deux ont des grains du type long (cf. tableau ci-dessous. Le poids de 1.000 grains de Balilla est 27 grammes).

— Ils ont tous une tige plus courte que les témoins.

— La résistance à la verse de l'un d'eux (Sesia × Allorio D) est insuffisante.

— Ils ont fleuri du 4 au 8 août, c'est-à-dire tout de suite après Maratelli, alors que la pleine floraison de Balilla s'est produite vers le 15 août. Les descendants d'Allorio se sont classés en tête du groupe des variétés précoces, ceux de Balilla des dernières précoces (Adélaïde Chiappelli) aux premières demi-tardives (Arborio, Sesia).

— La résistance à l'égrenage et à la cassure sont satisfaisantes.

b) du point de vue quantitatif : le tableau suivant résume les résultats des interprétations : il nous a paru commode de les exprimer en ramenant les données en q./ha. de grain à 14 % d'humidité.

Classement	Poids de 1000 gr.	Pleine floraison	Peuplement réel (pl./mq)	Rendement (q/ha)	Rendement p. 100 Maratelli
Maratelli.	31	3 août	57	82	100
Sesia × Allorio C. . . .	35	4 août	133	80	98
Sesia × Allorio D. . . .	33	5 août	123	75	91
Balilla × Sesia G. . . .	30	6 août	128	74	90
Balilla × Sesia P. . . .	30	8 août	131	72	88
Stirpe 136-7.	33	10 août	88	72	88
Balilla × Novelli G. . .	30	8 août	122	71	87
Rinaldo Bersani. . . .	37	12 août	68	62	76

Plus petite différence significative (au seuil 0,05) : 7,3 q./ha.

Il est remarquable de voir arriver en tête Maratelli, avec 57 plantes au m² en moyenne, la quantité de semence employée correspondant à 55 kgr./ha. L'ordre de grandeur des rendements est relativement élevé : c'est le fait de tous les micro-essais réalisant parfaitement sur une superficie minime des conditions idéales, en particulier la régularité de levée, rarement atteinte en grande culture où l'on évite mal les clairières, les vides, l'effet des entrées d'eau, etc...

La récolte a été faite le 15 octobre, à maturité suffisante de Stirpe 136 et R.B., riz les plus tardifs du groupe.

L'essai montre nettement qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des quantités de semence considérables pour réaliser de bonnes performances ; si le semis a été exécuté au début de mai, régulièrement, sur un terrain parfaitement nivelé, si la levée est, sinon abondante du moins rapide, s'il n'est laissé aucune plante adventice, des peuplements faibles sont loin d'être à redouter. Il est beaucoup plus dangereux d'avoir une végétation drue, dans laquelle chaque plante joue un peu le rôle d'une mauvaise

herbe envers ses voisines. Cette recommandation n'est évidemment valable que dans les cas de propreté et d'horizontalité déjà vus.

Le but d'une telle expérience n'est pas tant de réaliser des records que de comparer des aptitudes. S'il est difficile, en raison des différences à la levée, de classer correctement les hybrides en face des variétés cultivées prises comme témoins, du moins peut-on tirer les conclusions suivantes :

1. La variété *R.B.*, à grain de haute qualité, est le moins productif des 3 témoins. *Maratelli* n'est guère apprécié malgré sa remarquable productivité (qui en fait la deuxième variété cultivée en Italie) à cause de sa réputation de sensibilité au Brusone. *Stirpe 136* se confirme comme riz digne d'intérêt : produisant un peu moins que Balilla, il mûrit aussi un peu plus tôt et son grain est meilleur. Mais on se plaint, comme on l'a vu, de la solidité de sa panicule, et la villosité de son grain la rend, par ailleurs, irritante pour les ouvriers batteurs.

2. Parmi les hybrides, dont la productivité se révèle déjà intéressante, *Sesia* × *Allorio* C paraît le plus doué, *Balilla* × *Novelli* le moins, sans que les différences soient très grandes au sein du groupe.

Cette première confrontation donne des espoirs qu'il sera utile de confirmer, par la suite, au cours de nouveaux essais, et sur grande surface.

2° *Variétés japonaises.* — A côté de l'essai d'hybrides, aussi loin que possible de l'arrivée d'eau, un essai de riz très précoces a été établi avec le même type de parcelles, 18 m² ; 160 grains/m². La séparation était nécessaire à cause de l'avance de 1 mois à la récolte (faite le 15 septembre, en retard d'ailleurs par rapport à une année normale).

Les variétés désignées pour figurer dans ce micro-essai sont deux riz japonais présentant les meilleures aptitudes sous notre climat parmi tous ceux qui nous sont actuellement connus.

L'une aristée : *Ishikari-Shiroke.*

L'autre presque mutique : *Eiko.*

Leur cycle, leur grain et leur taille sont comparables, encore que la seconde soit un peu plus courte.

Il y avait *6 répétitions*, avec tirage au sort. Les résultats sont les suivants :

Variété	Poids de 1000 gr.	Pleine floraison	Peuplement réel pl./mq	Nombre de panicules par plante (moy.)	Rendement paddy aux normes (q/ha)	Rendem. p. 100 Maratelli
Eiko.	28	23 juil.	42	10,2	64	78
Ishikari-Shiroke. . .	28	27 juil.	88	4,7	58	71

Plus petite différence significative (au seuil 0,05) 8 q./ha.

On remarque que la fécondation a lieu en fin juillet, époque où les maxima de l'air sont les plus favorables, ce qui se traduit par un pourcentage minime, pratiquement négligeable, de grains vides.

Comme pour les témoins de l'autre essai, Eiko présente une densité deux fois plus faible qu'Ishikari-Shiroke (échantillon privé). Mais ici également le tallage a compensé le peuplement clair et il en résulte des rendements analogues, dont il n'est pas permis, dans les conditions de l'essai, d'affirmer la supériorité de l'un sur l'autre : la plus petite

différence significative est, en effet, de l'ordre de 8 q./ha.

Il est à noter que ces variétés très précoces, ainsi que le confirment par ailleurs les rendements obtenus en Camargue, ont une productivité en rapport avec la longueur de leur cycle, c'est-à-dire moins forte que celle des bonnes variétés demi-tardives et tardives. L'essai actuel permet de l'évaluer aux 3/4 de celle de Maratelli, soit un peu plus de 50 % d'un Balilla réussi, bien que la comparaison avec Balilla ou d'autres variétés tardives se justifie mal, du fait que leur utilisation est différente : celles-ci étant à préférer pour les premiers semis, celles-là après le 25 mai. D'autre part, les types tardifs sont susceptibles d'être repiqués, tandis que les riz japonais ne gagnent qu'à être semés en place.

CONCLUSION

L'année 1954 a été peu favorable à la riziculture dont les rendements sont très faibles.

Les rizières qui se sont trouvées plus particulièrement désavantagées sont celles dont le retard a été aggravé soit par un semis ou repiquage effectué trop tard — du moins trop tard pour l'année, — soit par l'emploi malchanceux de variétés trop tardives pour les conditions de cultures, soit par des traitements qui auraient pu être avantageux en année normale (désherbants, fumure poussée...).

Les essais effectués au Merle depuis la création de la rizière expérimentale laissent espérer que le climat moyen de la région est favorable à l'obtention de bons rendements. Ceux-ci ne seront cependant acquis qu'au prix d'un certain nombre de précautions que nous avons rappelées, et qui sont d'ailleurs connues par nombre de praticiens. La régularité de ces rendements très sensibles aux conditions de climat, avec autant que possible un accroissement de la qualité du grain, tels sont les objectifs que s'efforcent d'atteindre les créations d'hybrides actuellement en cours.

R. Marie et I. Denoy,

Centre de Recherches agronomiques du Midi,
Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier.

ERRATUM

Dans la reproduction que nous avons faite de sa communication (Le problème de la lutte contre les araignées rouges de la vigne, *Le Progrès agricole et viticole*, 71, 47-48), M. G. Mathys nous signale qu'il faut lire :

« à la suite d'une *disimilitude*... » au lieu de « à la suite d'une similitude... » au 2me alinéa de la page 305.

R.

PARTIE OFFICIELLE

Décret du 3 février 1955

concernant le titre alcoolique des vins à appellation contrôlée « Sainte-Foy - Bordeaux »

(*J. O.* 6 février 1955, p. 1408)

Article premier. — L'article 3 du décret du 31 juillet 1937 définissant les conditions de contrôle de l'appellation « Sainte-Foy - Bordeaux » modifié par l'article 12 du décret du 16 mars 1943 est modifié ainsi qu'il suit :

« Les vins blancs ayant droit à l'appellation contrôlée « Sainte-Foy-Bordeaux » devront provenir de moûts contenant avant tout enrichissement ou concentration, et au minimum 204 grammes de sucre naturel par litre et présenter, après fermentation, au minimum 12° d'alcool total (acquis et en puissance) avec un minimum de 11° d'alcool acquis.

« Les vins rouges ayant droit à l'appellation contrôlée « Sainte-Foy-Bordeaux » devront provenir de moûts contenant avant tout enrichissement ou concentration, et au minimum 178 grammes de sucre naturel par litre, et présenter après fermentation, un degré alcoolique minimum de 10°5 ».

. . . . . .

—•—

Bénéfices agricoles. — Le premier tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1954. Revenus de 1954 (Art. 66 du Code général des Impôts), est paru au *J. O.* du 16 février.

—•—

Taux de la redevance sur les alcools libres prévu à l'article 382 du Code général des Impôts.

Article premier. — Le taux de la redevance à laquelle sont soumis les alcools non acquis du service des alcools et employés à tous usages impliquant une opération à caractère industriel ou des manipulations faisant perdre au produit, en vertu de la législation relative à la répression des fraudes, le droit à la dénomination générique d'eau-de-vie, est fixé à 19.532 fr. l'hectolitre d'alcool pur à 100 degrés Gay-Lussac à la température de 15 degrés centigrades.

—•—

Autorisation de certaines plantations de vignes. — Un arrêté et un avis concernant l'appellation d'origine Tavel sont parus au *J. O.* du 20 février 1955, p. 2.012 et 2.032.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Chambre départementale d'Agriculture d'Oran. — Cette Compagnie organise un concours dans le but de récompenser les chercheurs qui ont contribué, par leurs travaux et leurs recherches, à l'amélioration de la production algérienne.

Parmi les lauréats, nous relevons le nom de M. Biron Marcel, ingénieur agricole, qui obtient un prix de 10.000 francs à titre d'encouragement pour poursuivre ses travaux sur « le Contrôle de l'alimentation des

vignobles d'Oranie par l'analyse des feuilles » (Méthode du diagnostic foliaire).

Compliments à notre collaborateur ainsi qu'à M. Claude Biron.

—•—

Apiculture. — La ruche en Fibrociment, présentée par M. G. Flach, ingénieur chimiste, au « Concours des Chercheurs », organisé, en 1954, par la Chambre d'Agriculture d'Oran, a été honorée d'un prix en espèces, décision approuvée par M. l'Inspecteur général de l'Agriculture de l'Algérie.

—•—

Le mouvement des vins en Janvier 1955

(en hl.)

		METROPOLE	ALGERIE
I. *Quantités sorties des chais*			
Pendant le mois de Janvier	(A.O.C.).	401.960	néant
	(V.C.C.).	2.472.775	1.145.417
Depuis le début de la campagne 1954-55.		17 126 009	10.002.762
Dans la période correspondante 1953-54.		17.915.500	8.859.242
II. *Consommation taxée*			
Pendant le mois de Janvier	(A.O.C.).	314.342	néant
	(V.C.C.).	3.105 964	89.510
Depuis le début de la campagne 1954-55.		19.658.741	470.663
Dans la période correspondante 1953-54.		19.160.939	422.294
III. *Stock commercial*			
Campagne en cours.....		10 945.348	3.822.091
Campagne précédente.....		10 489.266	3.661.117

MONTPELLIER — IMPRIMERIE PAUL DÉHAN

MARCHE DES BOIS ET PLANTS DE VIGNE

Les conditions atmosphériques étant actuellement favorables, de nombreuses demandes ont été enregistrées au cours de ces derniers jours ; ces dernières commandes jointes aux anciennes, dont les livraisons n'avaient pu s'effectuer en temps voulu, ont amené une succession de livraisons très intenses à la propriété.

Rien à signaler sur les cours des racinés et des greffés qui se maintiennent au niveau de ceux préalablement établis.

Quant aux boutures greffables, une activité très intense s'est manifestée au cours de ces quinze derniers jours, qui a amené une raréfaction du 3.309 particulièrement à signaler. Les inondations qui ont submergé un nombre assez important de vignes-mères en Vaucluse, et la grêle qui a rendu impropres à la vente un certain nombre de pieds-mères dans le Gard, sont des facteurs qui ne sont pas étrangers à la situation actuelle.

COTATION :

Racinés. — Rip. Gloire, 7 à 9 — 3.309, 6 à 8 — 101.14, 7 à 8 — Rup. du Lot et R.R. Massanes, 7 à 8 — 420 A., 12 à 13 — 5 BB., 8 à 10 — 161.49, 12 — 99 R., 13 à 14 — 110 R., 19 à 20 — 31 R., 12 à 13 — 41 B., 11 à 12 — 44.53, 9 à 10.

Hybrides producteurs directs. — Variétés courantes, 10 à 13.

Greffés soudés. — V. Vinifera — Variétés courantes sur Lot et 3.309, 22 à 26 — Sur R. Gloire, 26 — Sur Riparia et Rup. Berlandieri, 30 à 32 — Sur 41 B. suivant variétés, 30 à 45 — Hybrides sur variétés courantes, 24 à 26 — Sur Rip. Berlandiéri, 26 à 28.

Boutures greffables. — A 1 m.05, suivant qualité, quantités, normes et variétés, de 6 à 13.

H. A.

BULLETIN COMMERCIAL

METROPOLE. — *Aude*. — Carcassonne (19) : 9 à 11° : 255 à 272 ; Corbières-Minervois : 10 à 11° : 270 à 285. — Lézignan-Corbières (17) : V.C. : 10 à 10°5 : 260 à 275 ; Corbières : 10 à 10°5 : 270 à 275 ; 11 à 11°5 : 280 à 290. — Narbonne (17) : V.C.C. : 9 à 9°9 : 250 à 265 ; 10 à 12° : pas d'affaires ; Corbières : 11 à 12° : 275 à 300 ; Alcools : pas de cote.

Gard. — Nimes (21) : V.C.C. à la propriété : 9 à 11° : 255 à 270 ; V.C.C. en Cave Coopérative : 9 à 10°5 : 260 à 270 ; Vins des Costières et région montagne : 9 à 11° : 260 à 280 ; En Cave Coopérative : 10 à 10°5 : 280 à 300 ; Vins blancs et Vins de café : insuffisance d'affaires, pas de cote ; Côtes-du-Rhône : 12 à 14° : 280 à 500.

Hérault. — Béziers (18) : récolte 1954 : rouges : 9 à 11° : 255 à 273 ; rosés et blancs : insuffisance d'affaires, pas de cote ; Prix des tartres, au kgr. Tartres purs, 30 fr. Tartres à extraire, 15 fr. Essorages secs, 15 fr. Essorages humides, 5 fr. — Montpellier (22) : 9 à 10° : 255 à 260 ; 10 à 11° : 260 à 275 ; C.S. absence du commerce : 265. — Sète (16) : Vins de pays : insuffisance d'affaires, pas de cote ;

Pyrénées-Orientales. — Perpignan (19) : rouges : 10° : 260 à 280 ; 11° : 270 à 285 ; 12° : 285 ; Corbières avec label : 12° : 290 ; Rosés et Vins de café : 12 à 15° : 310 à 360 ; C.S. : 10 à 11° : 272.

Var. — Brignoles (19) : rouges : 265 à 275 ; blancs, rosés et Côtes-de-Provence : insuffisance d'affaires, pas de cote.

ALGERIE. — Alger (21) : récolte 1954, V.C.C., rouges premier choix : 10°5 : 265 à 270 ; 11 à 11°5 : 265 à 270 ; 12 à 12°5 : 255 à 260 ; 13 à 13°5 : 255 à 260 ; deuxième choix : 10°5 : 265 à 270 ; 11 à 11°5 : 260 à 265 ; 12 à 12°5 : 250 à 260 ; blancs : 10 à 10°5 : 260 à 265 ; 11 à 11°5 : 260. Vins de compensation rouges : 11 à 11°5 : 155 ; 12 à 12°5 : 152,5 à 160 ; 13° : 158 à 160. V.D.Q.S. rouges : 14° : 280. — Mostaganem (21) : rouges libres : 260 à 272,5 ; rosés : 260 à 270 ; exportation : 160 à 165. — Oran (21) : libres : 265 à 270.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — SEMAINE DU 13 AU 17 FEVRIER 1955

	DIMANCHE			LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			SAMEDI		
	θ°		pluie	θ°		pluie	θ°		pluie	θ°		pluie	θ°		pluie	θ°		pluie	θ°		pluie
	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm
RENNES	5	— 2	1	5	—1	P	6	3	P	10	0	2	6	—1	»	5	—5	P	2	—2	P
ANGERS	7	—2	»	5	—2	»	5	1	»	7	1	»	5	—4	»	6	—5	»	5	—2	11
COGNAC	8	1	1	6	—2	»	6	1	»	9	2	»	10	0	»	4	—4	»	8	1	»
BORDEAUX	9	0	»	7	—3	P	5	—1	P	10	1	»	10	2	»	6	—3	»	10	3	5
TOURS	7	—1	P	5	—2	»	5	0	»	8	1	P	2	—4	»	6	—4	»	8	2	P
NEVERS	5	—3	P	2	—3	1	1	—1	P	5	—2	P	7	—2	»	2	—6	»	5	—1	»
AGEN	7	0	»	5	—1	P	6	—3	»	8	1	»	11	3	16	5	0	5	8	1	1
CLERMONT-FERRAND	6	— 3	»	5	—2	P	1	—5	P	6	—5	»	8	—3	»	2	—4	P	6	— 3	P
MONTELIMAR	7	—2	»	6	0	»	4	—4	»	8	—2	»	8	2	7	3	0	20	4	—4	2
TOULOUSE	6	3	1	3	—2	2	5	— 3	»	9	1	»	8	3	1	5	0	7	8	2	P
CARCASSONNE	6	4	5	4	0	3	5	— 4	»	7	—1	»	6	3	P	6	1	1	7	1	1
PERPIGNAN	11	6	P	7	3	P	7	— 3	»	8	0	»	7	5	1	12	5	P	9	1	P
MONTPELLIER	8	3	P	7	— 2	»	8	—5	»	7	1	»	8	3	1	7	3	2	8	1	P
REIMS	4	— 2	3	1	—6	P	2	0	P	1	—8	2	0	—2	P	3	— 5	P	3	—3	P
STRASBOURG	4	—4	P	3	— 2	P	1	—2	P	2	—5	5	0	—8	P	1	—5	»	2	— 9	»
DIJON	5	—2	»	3	—2	P	1	—4	»	2	0	P	7	— 2	»	2	—3	»	7	— 6	»
LYON	6	—1	»	7	—1	P	2	—6	P	2	— 4	»	9	0	P	2	—1	6	4	—4	»
GRENOBLE	5	—2	»	6	—1	2	0	— 11	3	0	— 8	»	7	0	4	1	0	38	3	—9	1
MARSEILLE	9	3	2	8	2	»	5	—6	»	8	— 2	»	9	7	4	14	3	1	8	1	3
NICE	12	3	2	8	1	»	10	0	»	12	3	»	14	7	9	10	9	19	14	3	1
AJACCIO	15	8	6	12	7	9	10	— 1	1	11	6	P	12	9	33	17	13	1	14	»	8
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

DU PIN A LA VITICULTURE ET A L'ARBORICULTURE

EN TOUTES SAISONS :

Les Produits Mouillants et adhérents

LIQUIDE
A. V. 246

HÉLIOSOL

70 pour cent d'Alcools terpéniques.
30 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.

POUDRE
A. V. 247

HELIOFIX

28 pour cent d'Alcools terpéniques.
12 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.

EN ÉTÉ :

L'Insecticide

LIQUIDE
A. V. 304

NICOTERPEN

56 pour cent d'Alcools terpéniques.
24 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.
20 pour cent de Nicotine alcaloïde à 95/98 pour cent.

Matières premières pour fabrication de produits insecticides et fabrication à la marque des clients d'insecticides ou de mouillants sur base de leurs formules ou de nos formules

Agent Général pour le Midi :

S. A. des Produits chimiques et Engrais de Bram
36, rue Coste-Reboulh — Carcassonne

La DÉSINFECTION par le TERPINÉOL et le POLYCHLOROCAMPHANE (P.C.C.)

SANITERPEN

Désinfection des locaux, porcheries, étables, écuries, poulaillers

— *Produit français provenant des Forêts Landaises* —

LES DÉRIVÉS RÉSINIQUES ET TERPÉNIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 38.910.000 FRANCS

40, RUE DES CARMES, à DAX (Landes)

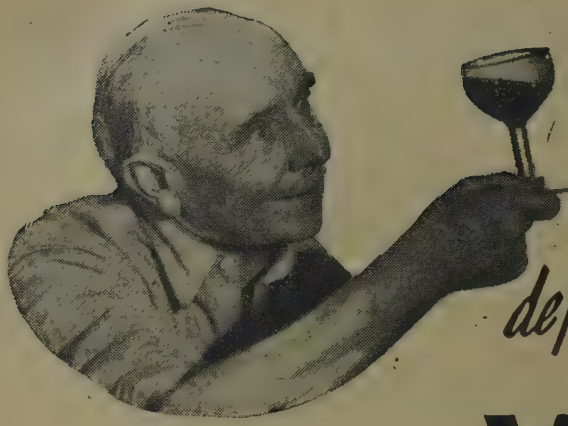

un Jus de première qualité !

AVEC

LE PRESSOIR HORIZONTAL **VASLIN**

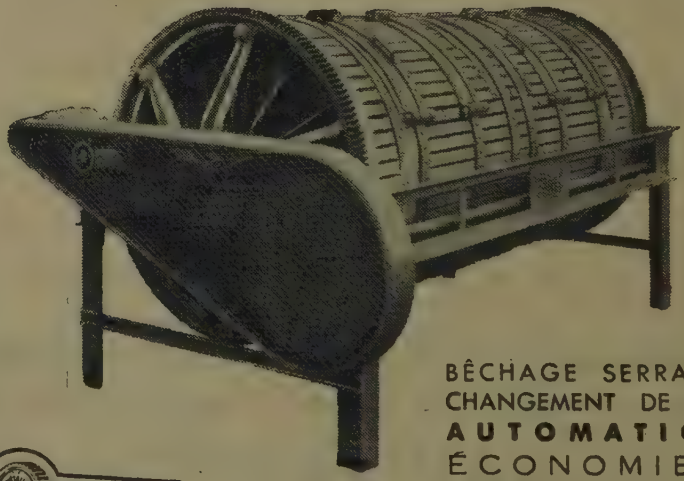

BÊCHAGE SERRAGE ET CHANGEMENT DE VITESSE **AUTOMATIQUES**

ÉCONOMIE DE MAIN-D'ŒUVRE LE MOINS CHER

CONSTRUCTIONS G. BERNIER CHALONNAISES

CONSTRUCTIONS CHALONNAISES

A3B

CHALONNES-SUR-LOIRE (MAINE-&-LOIRE) - TÉL. 56 et 197

PEPINIÈRES RICHTER

59, avenue du Pont-Juvénal - MONTPELLIER - Téléph. : 72-81-21 et 81-22

Toutes variétés de Vignes

BOUTURES GREFFABLES - RACINÉS - GREFFÉS SOUDÉS - HYBRIDES PRODUCTEURS

Bureaux de Vente { BÉZIERS, 109, avenue G.-Clemenceau. - Tél. 44-33
AIX-EN-PROVENCE, 45, cours Sextius. - Tél. 20-60

Autres Etablissements { Société Algérienne des Pépinières Richter, CHEBLI (Alger) - Tél. 0-38
Société Marocaine des Pépinières Richter, FÈS (Maroc) - Tél. 117 Montfleuri

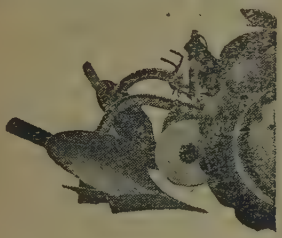

Pour obtenir de votre charrue : MAC CORMICK et MASSEY-HARRIS des Labours **plus profonds, plus réguliers,** une **traction diminuée,** un entretien **plus facile** et moins **coûteux :**

Montez le porte-soc à carrelet "MONESTIER"

P. MONESTIER, *Ingénieur-Constructeur*
CASTELNAUDARY (Aude)

Jour de fête...

Toute la famille prend la Prairie !

6 personnes y sont à l'aise et il y a encore de la place derrière la banquette !

Qu'importe le chemin creusé d'ornières qui mène au village, la Prairie a été faite pour de telles routes et pis encore !

Bâtie en force, bien proportionnée, c'est une bonne et robuste voiture qui travaille toute la semaine et fait bonne figure le Dimanche.

Avec une PRAIRIE on en a pour la vie !

Sûre de son châssis...

Elle porte 800 kg et tire une remorque de 1000 kg.

Sûre d'elle à 115 à l'heure...

On la respecte sur la route.

Sûre de ses 3 m³...

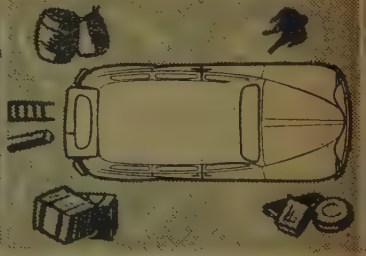

On peut tout y mettre.

C 55

VENTE A CRÉDIT grâce à l'intervention de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, PARIS
Organisme officiel de la Régie Renault offrant les meilleures conditions de crédit du marché.

RENAULT
RÉGIE NATIONALE

Régie Nationale Renault — Succursale de Montpellier
Pour renseignements s'adresser :
Rond-Point de Toulouse — Téléphone : 72-58-84 — MONTPELLIER

C. COQ & Cie, Aix-en-Provence

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Sté en Cte par actions, capital 45 millions

Les machines les plus modernes pour l'équipement des caves

Agence à

Béziers
Alger
Oran
Tunis
Buenos-Ayres
Santiago
Le Cap
etc...

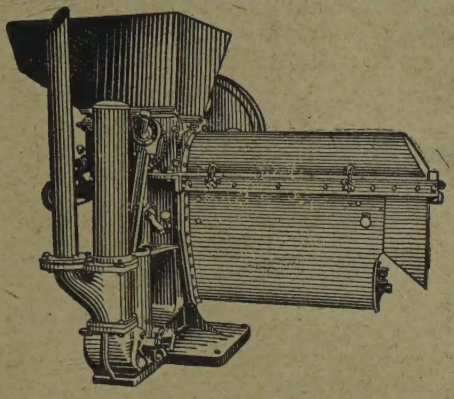

Foulograppe " COQ " permettant à volonté l'égrappage et le non égrappage

Envoi gratuit de tous catalogues renseignements et devis

Vient de paraître **Ouvrage recommandé**

GUIDE AGENDA VERMOREL 1955

AGRICOLE ET VITICOLE

Elégant volume de 500 pages, revu et mis à jour chaque année, avec belle reliure et calendrier pour notes. C'est une véritable encyclopédie agricole donnant les meilleures formules et les plus étudiées pour

Obtenir de meilleurs rendements en céréales ;
Lutter contre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers ;
Récolter du bon vin — Produire de beaux et bons fruits.

Il contient également tous renseignements utiles concernant :

Le Statut du fermage-métayage — La Législation agricole et viticole — Génie rural
Viticulture — Vinification — Renseignements administratifs, etc...

Ouvrage remarquable par la variété et l'abondance de sa documentation, il est l'auxiliaire précieux des agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, et évite de nombreuses recherches longues et difficiles.

Prix : **210 francs** (Franco) — (poste recommandé **240 fr.**)

En vente à la librairie du *Progrès agricole et viticole* à Villefranche (Rhône) (C. C. P. n° 1045-27 Lyon) et à Montpellier, 1 *bis*, rue de Verdun (C.C.P. n° 786 Montpellier).

BIBLIOGRAPHIE

P. GALET, chef de travaux de Viticulture à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier. **Précis d'Ampélographie pratique,** in-8° carré sur papier couché blanc, 170 p. — En vente chez l'auteur, Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier et au Bureau du *Progrès agricole et viticole,* au prix de 750 fr., franco 850 fr. — C.C.P. : Galet, Montpellier 503-35.

Cet ouvrage comprend, après des généralités et un vocabulaire ampélographique, la description et la classification des principales espèces américaines, porte-greffes, hybrides producteurs et cépages de cuve et de table.

Des dessins au trait représentant les feuilles accompagnent les descriptions.

Enfin de nombreux tableaux annexes donnent des renseignements sur l'importance des pieds-mères cultivés en France et en Afrique du Nord, sur l'adaptation des porte-greffes au calcaire (méthode Drouineau-Galet), à la sécheresse, au sel, sur la résistance au mildiou des hybrides, sur la composition génétique des porte-greffes et hybrides, etc...

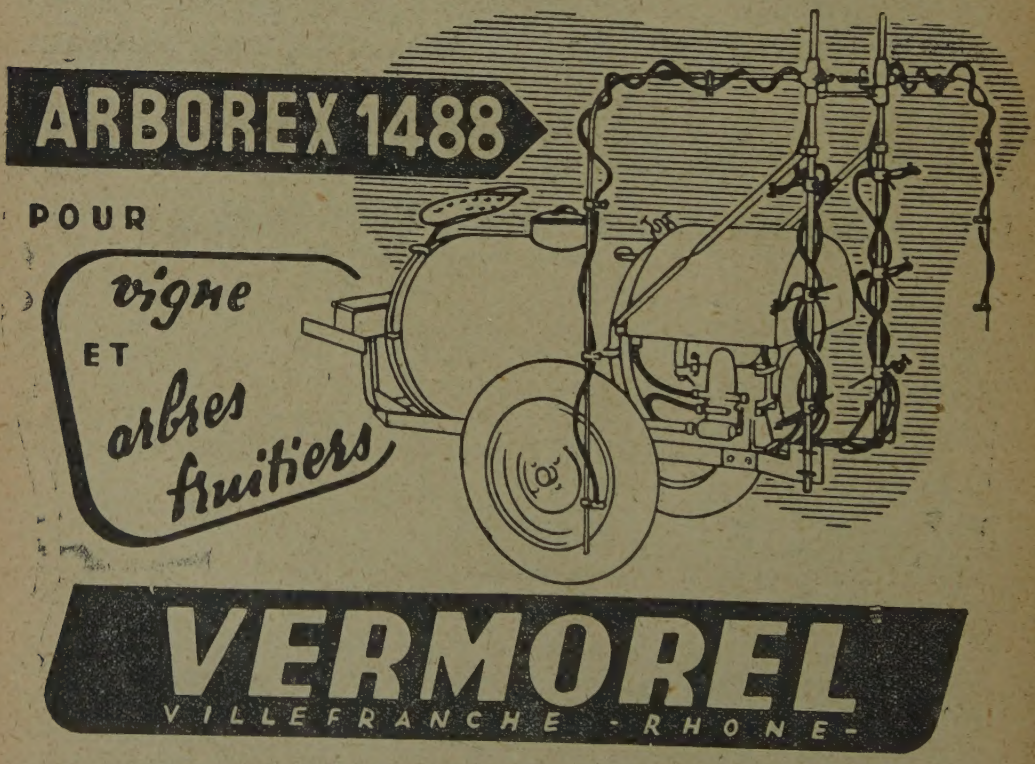

LES GRANDES PÉPINIERES DU SUD-EST
CARPENTRAS (Vaucluse)

Les plus beaux plants de vigne à la source de production

PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS — PLANTS RACINÉS
BOUTURES — PRODUCTEURS DIRECTS

ÉTABLISSEMENTS AUTONOMES
ALGER : 5, rue Sadi-Carnot — **TUNIS** : 16, rue d'Angleterre

VITICULTEURS !

Pour **A**méliorer **C**onserver VOS **VINS**

Utilisez

L'ACIDE **TARTRIQUE**

ET

L'ACIDE **CITRIQUE**

Produits des Anciens Etablissements
MANTE & Cie, 20, Cours Pierre-Puget, 20
TÉL. DRAGON 41-38 — MARSEILLE

PÉPINIÈRES R. GRIMAUD
Grandes cultures
RACINÉS - GREFFÉS - BOUTURES GREFFABLES
Classe Élite - 1er choix **SOMMIÈRES** (Gard) Tél. 72

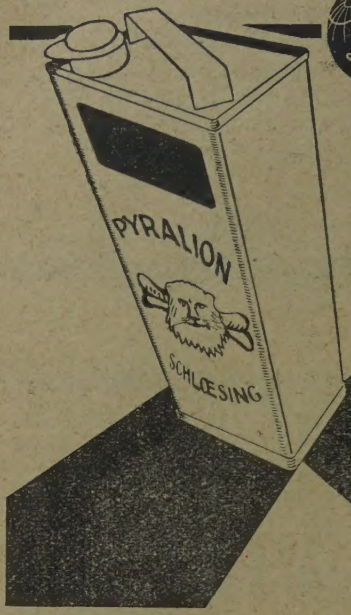

USINES SCHLŒSING MARSEILLE

MOI.....
contre la
mortalité
de la vigne
j'exige le
véritable...

PYRALION

SCHLŒSING

Et chaque fois que j'ai besoin d'engrais composés,
de superphosphate de noir d'os ou minéral,
de fongicides ou d'insecticides

je pense à

SCHLŒSING

USINES SCHLŒSING MARSEILLE

175, Rue Paradis - MARSEILLE - Tél.: DRAGON 08-74 & 06-87

Directeur de la publication : E. DE GRULLY, Ingénieur agricole.